

RioTinto

Rencontre du comité des parties prenantes

4 juillet 2018 v6



Introduction



Agenda

4. Échange entre les membres du CPP et les représentants de RT (30 min)

- Fonctionnement
- Collaboration
- Sujet à venir

5. Présentation RT (120 min)

- Suivi de la gestion hydrique (Bilan de la crue)
- Suivi des demandes
- Suivi des travaux de printemps
- Consultation sur la programmation de travaux

6. Suivi des dossiers (30 min)

- Belle-Rivière
- Pointe Langevin

Nos engagements

Priorité : la sécurité du public
dans nos décisions



Collaboration et travail
d'équipe avec la
communauté



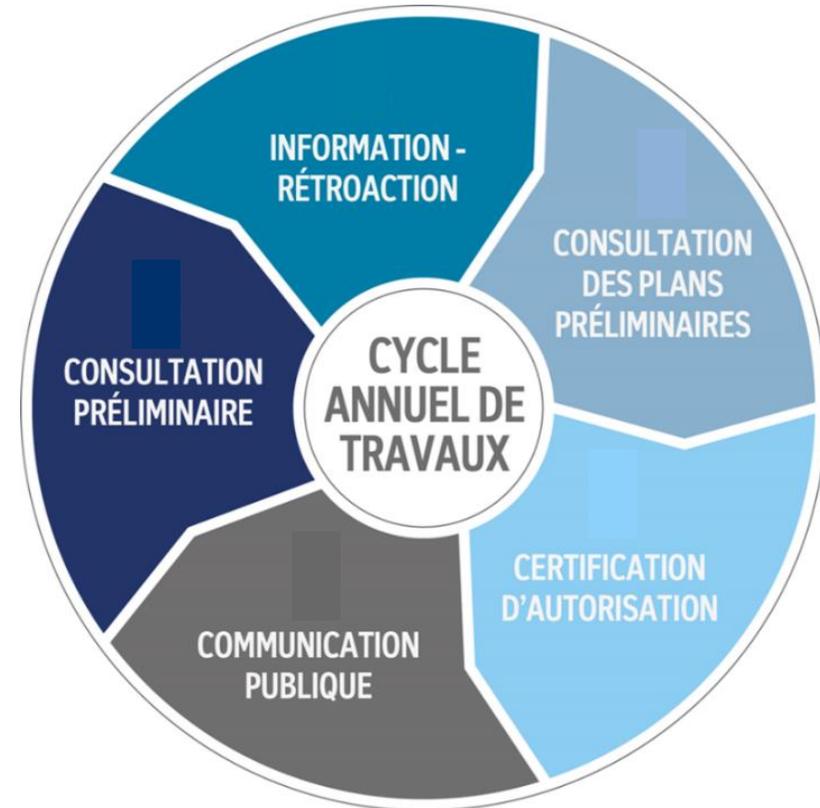
Transparence



Mécanisme de participation du milieu

Le suivi du Programme de stabilisation des berges **s'intègre** dans la **nouvelle structure de gouvernance – décret 2018-2027**

- › Programmation annuelle de travaux diffusée plus tôt
- › Plus de communications avec les riverains
- › Présence terrain - tournée des secteurs clés



Le mécanisme de participation du milieu et le suivi



Printemps

- Identification et diffusion des secteurs sous surveillance
- Bilan annuel
- Consultation sur la programmation préliminaire (MRC, Municipalités, Ass. de riverains) et diffusion publique.
- **Rencontre du comité des P.P.**



Été

- Information/rétroaction (porte-à-porte) auprès des riverains
- Dépôt des plans préliminaires (MRC, Mun, Ass, Riv, etc.)
- Obtention des droits de passages
- Consultation/autorisation aux riverains
- Publication des plans sur le WEB
- **Rencontre du comité des P.P.**



Automne

- Dépôt des plans et devis définitifs
- Demandes des certificats d'autorisations et permis
- Publication des plans et devis
- Communications - travaux autorisés (radio, avis, Berges en bref, site WEB)
- Arpentage de plage
- Rencontre Ass. riv. et riverains
- **Rencontre du comité des P.P.**



Hiver

- Publication des plans définitifs
- Travaux (rechargement et de structure - perrés, épis, brise-lame)
- Communications - résultats de l'arpentage
- **Rencontre du comité des P.P.**

Calendrier des rencontres avec le comité des parties prenantes – Cycle annuel de travaux



Faits saillants depuis la dernière rencontre du 20 mars

1. Fin des travaux h2018
2. Remise en état final après les travaux a2017 et h2018 et nivellement dans certains secteurs
3. Programme de suivis
 - Résultat de l'arpentage de plage
 - Analyse de toutes les demandes reçues et suivis
 - Visites terrains
 - Visite en hélico
5. Préparation de la programmation préliminaire
6. Préparation pour le projet Belle-Rivière
7. Collaboration dans le dossier de la Pointe Langevin
8. Publication du rapport d'analyse environnementale du MDDELCC
9. Gestion printanière
10. Rencontres régulières avec municipalités, MRC et autres parties prenantes (+ de 30)
11. Rencontre riveraine avec 70 présidents d'association de riverains

Échange sur la collaboration (30 min)

- Discussion sur le fonctionnement, le format des rencontres et les échanges
- Cadre de collaboration
- Implication de Rio Tinto
- Suivi de nos échanges et des actions de RT et du comité
- Sujets à venir

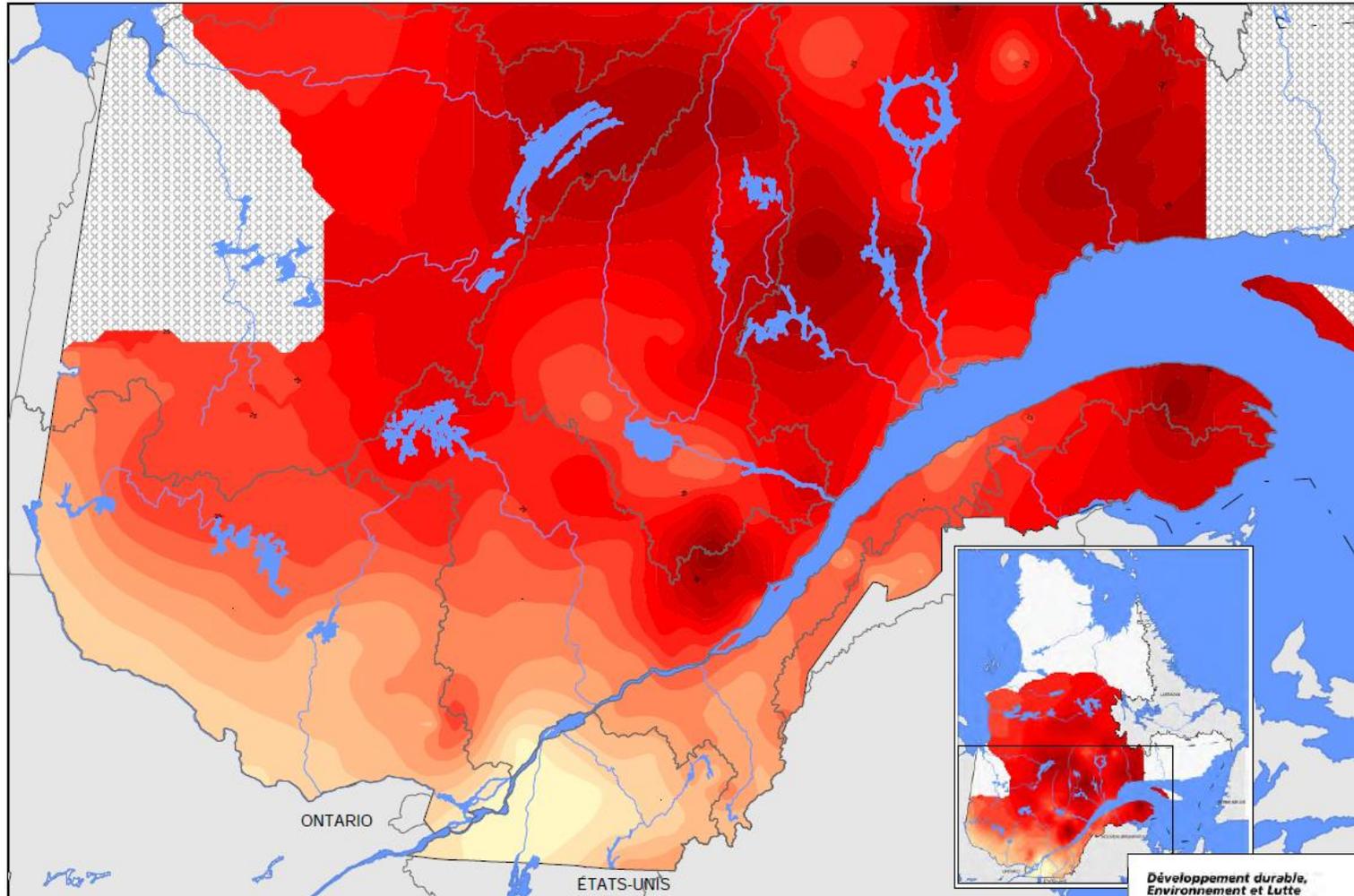
Crue printanière 2018

Gestion hydrique – Stéphane Lavallée



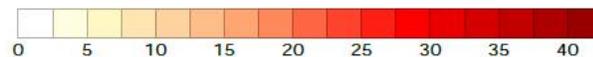
Couvert de neige au 1^{er} avril 2018

ÉQUIVALENT EN EAU DE LA NEIGE AU SOL
Valeur observée (cm)
2018-03-21 au 2018-04-09

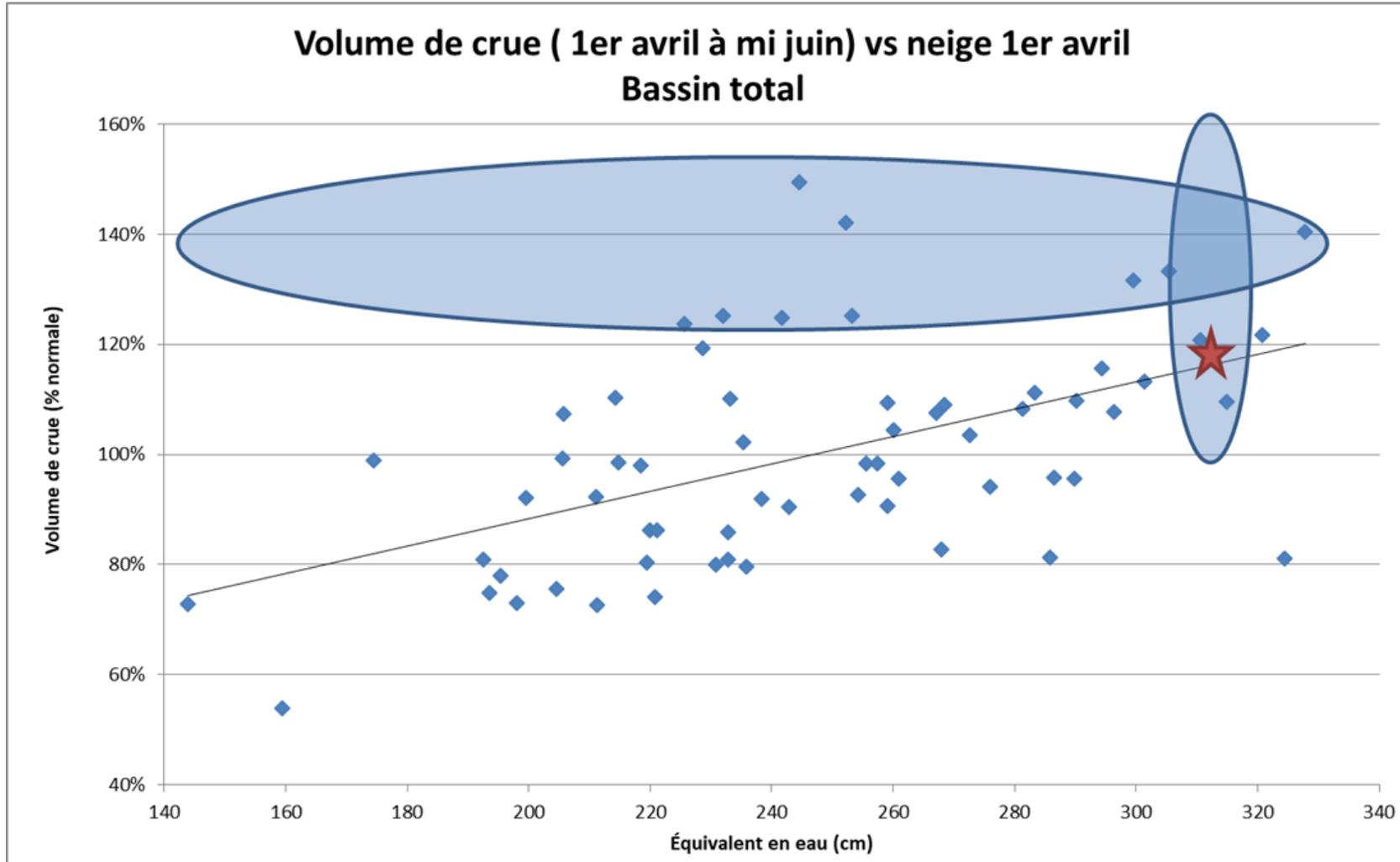


Équivalent en eau de la neige

Bassin amont	139%
Bassin aval	120%
Bassin total	125%



Volume vs neige début avril



Gestion de la crue 2018

Actions prises en mode proactif

30 janvier: augmentation Q CCP de 485 à 510 m³/s

2 février: augmentation Q CCP de 510 à Pmax (vers 560 m³/s)

9 février: ajustement débit Petite Décharge de 10 à 25 m³/s

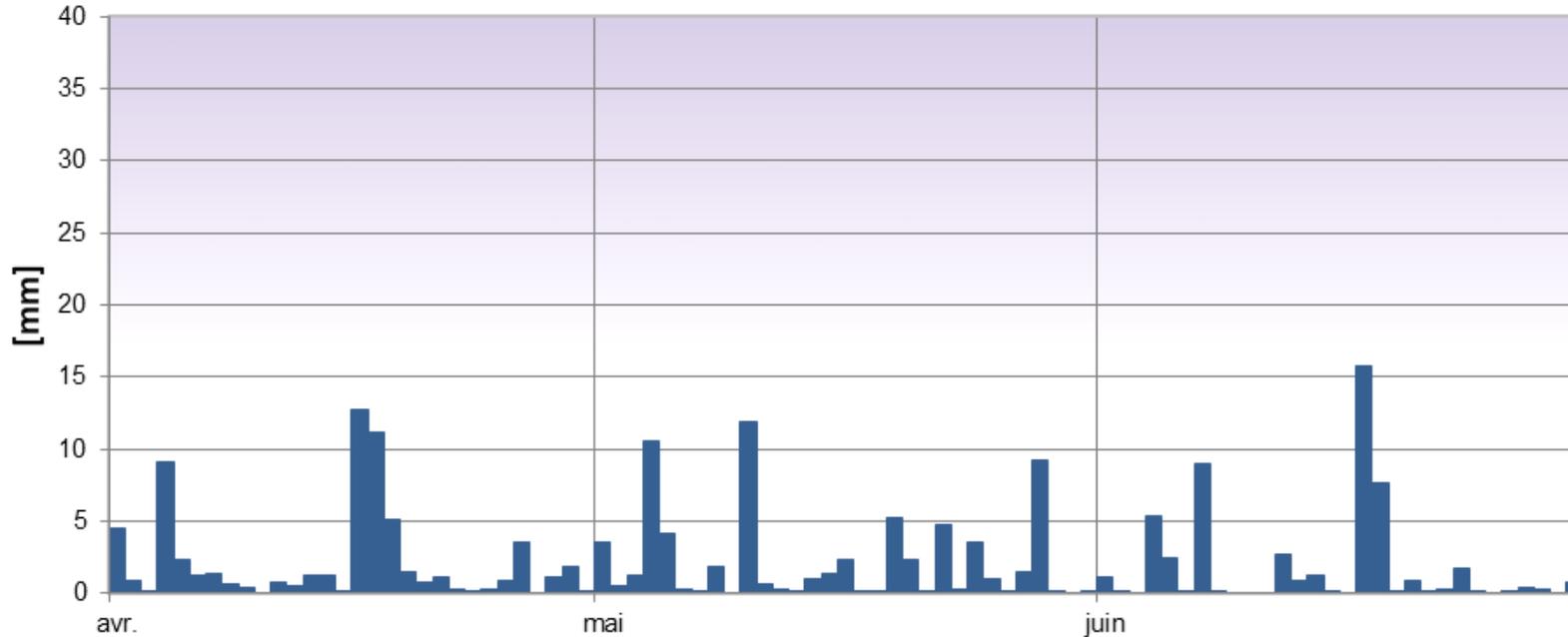
23 février: ouverture au déversoir #4 – pour atteindre 195 m³/s

12 mars: transfert des déversements de la Grande Décharge vers la Petite Décharge avec ouverture du dév. #7

Crue printanière

Condition météo - Précipitations

Précipitations journalières observées (bassin total)

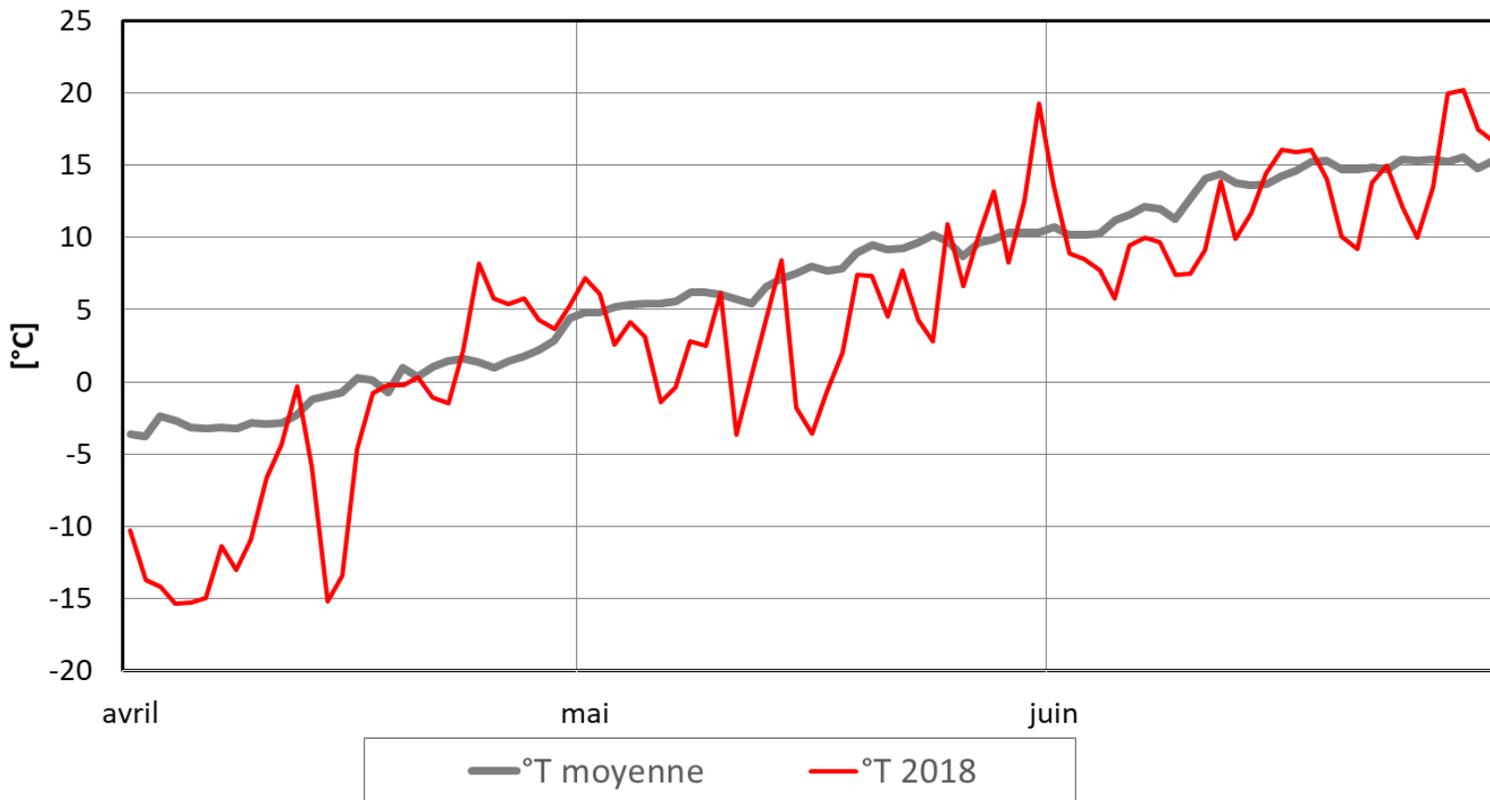


Précipitations observées		
Période	[mm]	% normale 1988-2017
Avril 2018	65	102%
Mai 2018	68	91%
juin 2018	52	56%
Printemps	185	80%

Crue printanière

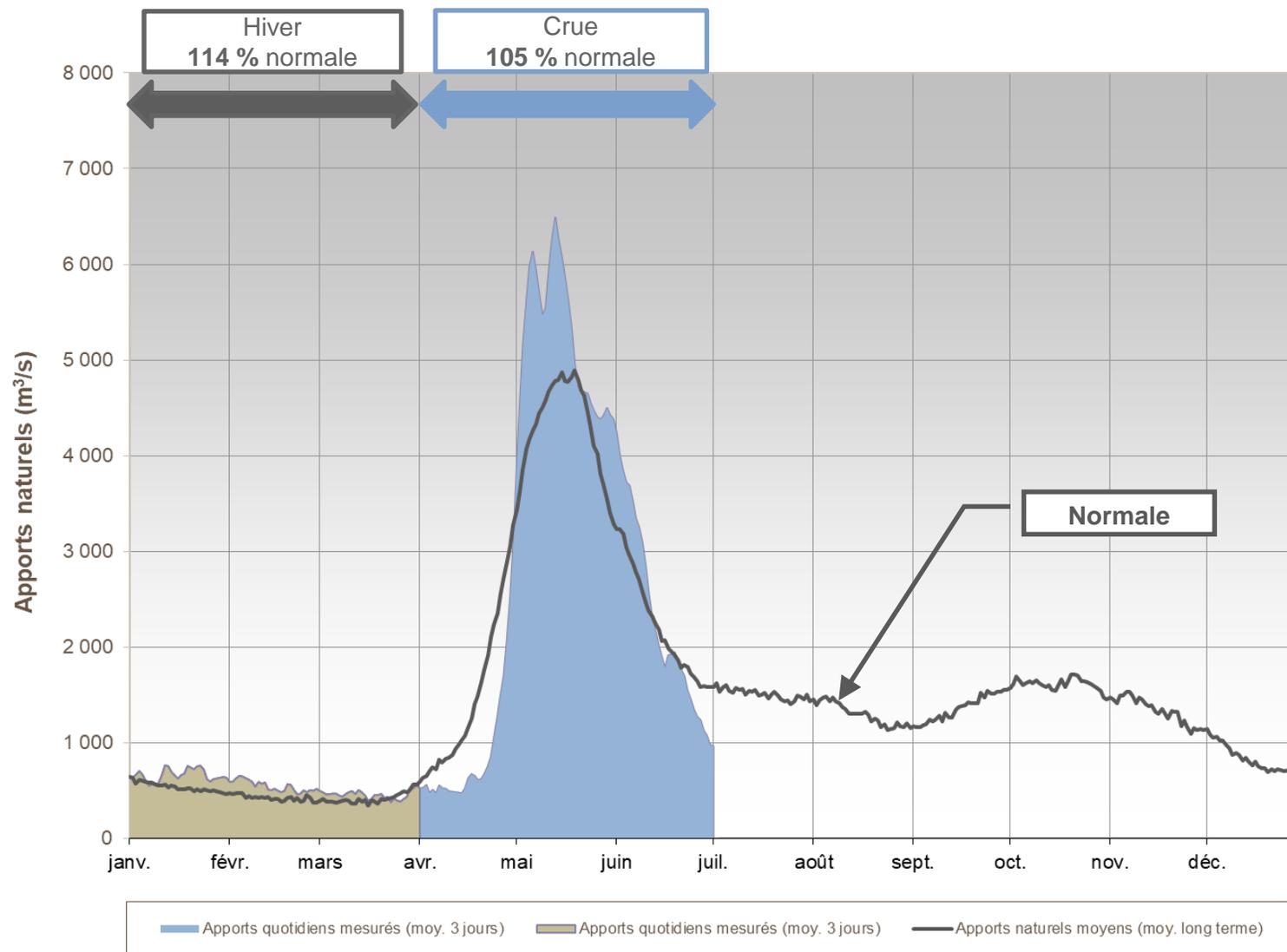
Condition météo - Température

Température moyenne journalière



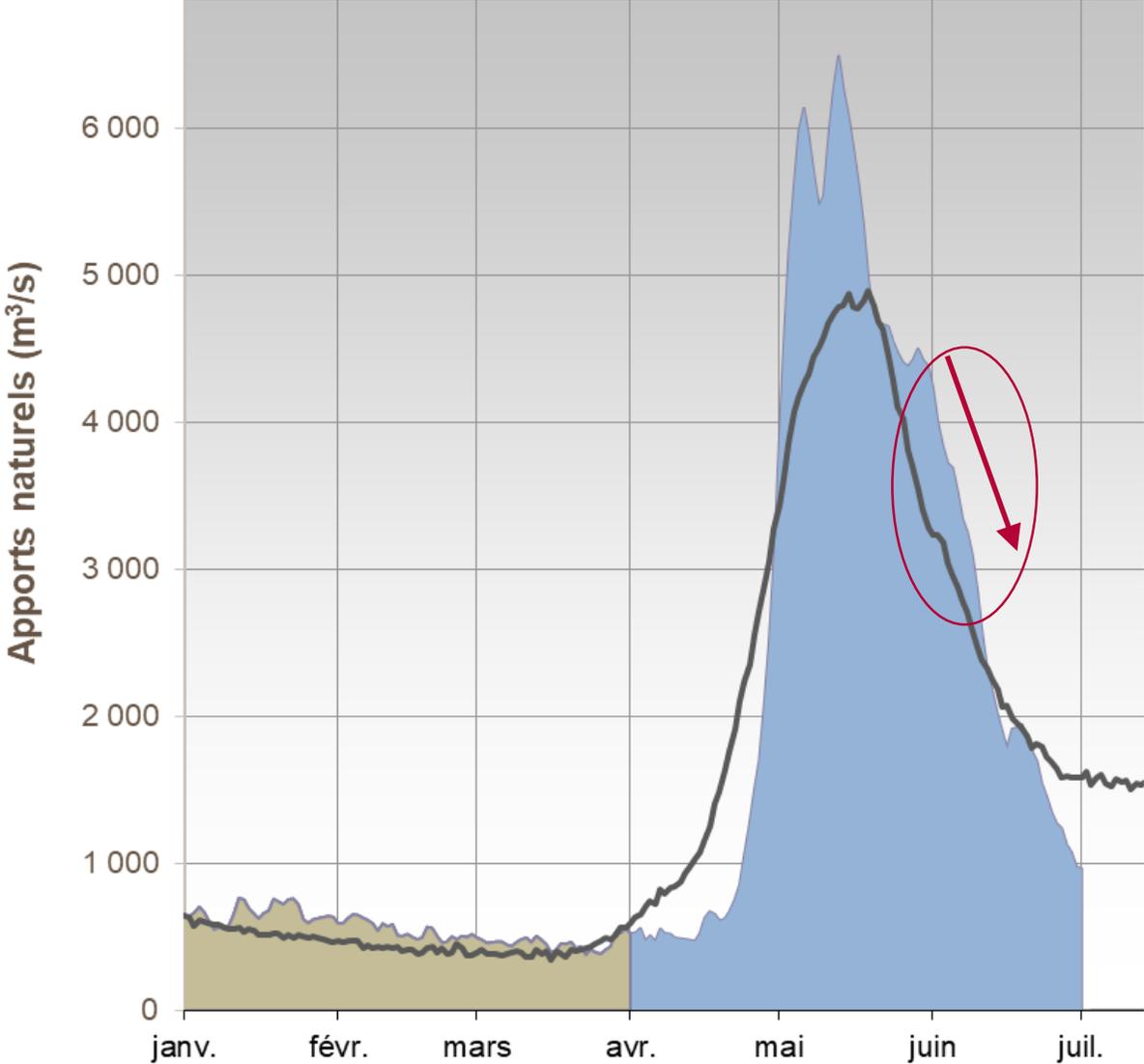
Température observée		
Période	[°C]	écart à la normale 1988-2017 [°C]
Avril 2018	-4.4	-3.7
Mai 2018	4.9	-2.7
juin 2018	12.3	-1.3
Printemps	4.3	-2.6

Apports naturels observés sur le bassin aval 2018



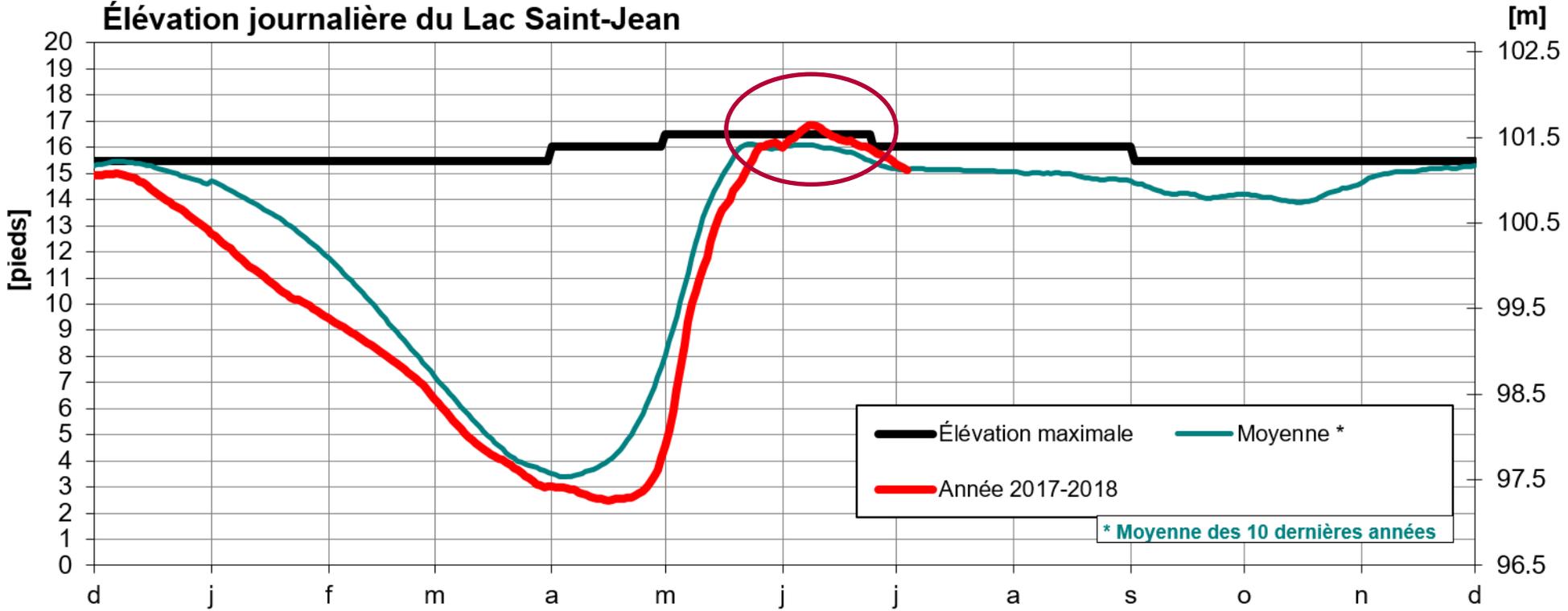
Niveau du lac Saint-Jean 2018

Montée au-delà du 16.5 pieds



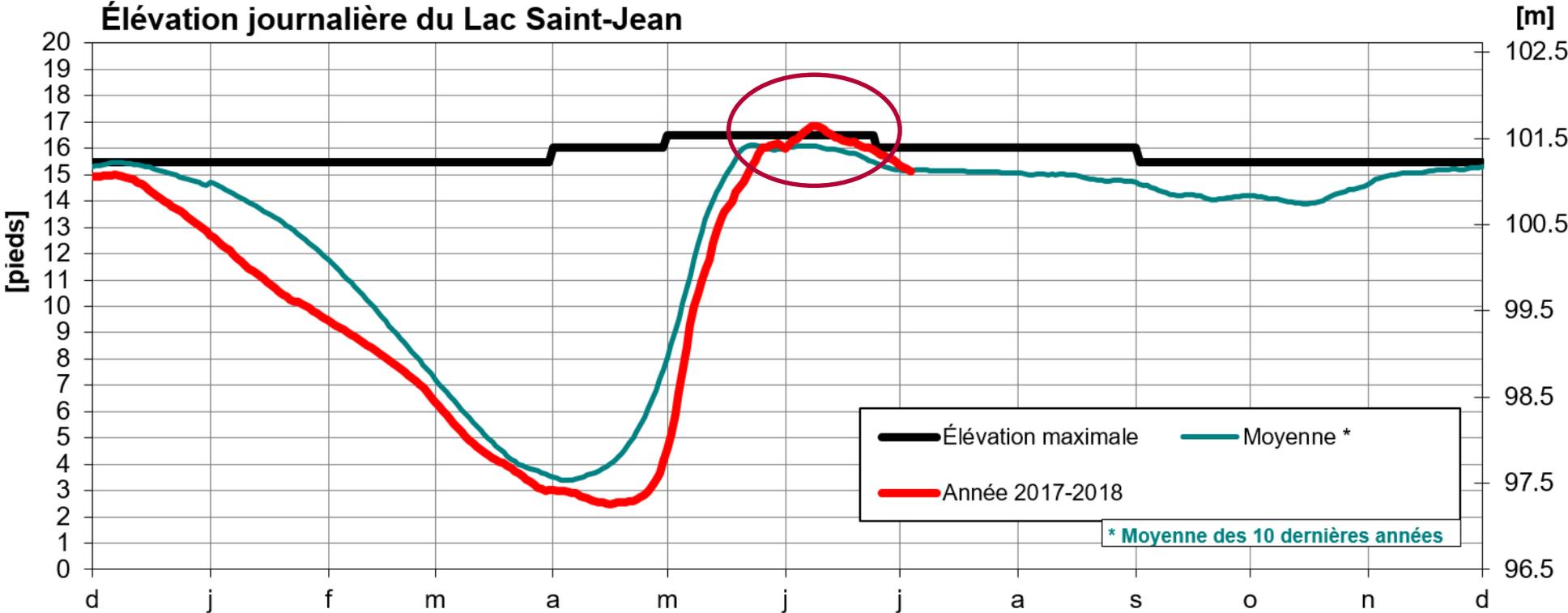
Niveau du lac Saint-Jean 2018

Montée au-delà du 16.5 pieds



Niveau du lac Saint-Jean 2018

Montée au-delà du 16.5 pieds



Date	Niveau du LSJ	
	[m]	[pieds]
01 juin	101.41	16.07
02 juin	101.46	16.23
03 juin	101.48	16.32
04 juin	101.51	16.39
05 juin	101.56	16.55
06 juin	101.60	16.69
07 juin	101.63	16.80
08 juin	101.66	16.89
09 juin	101.65	16.86
10 juin	101.62	16.78
11 juin	101.60	16.69
12 juin	101.57	16.61
13 juin	101.54	16.49
14 juin	101.51	16.40
15 juin	101.49	16.34
16 juin	101.47	16.29
17 juin	101.46	16.23
18 juin	101.46	16.24
19 juin	101.45	16.21
20 juin	101.43	16.13
21 juin	101.41	16.07
22 juin	101.39	16.03
23 juin	101.38	15.99
24 juin	101.36	15.91
25 juin	101.33	15.81
26 juin	101.31	15.74

Nos engagements

Priorité à la sécurité du public
dans nos décisions de gestion
hydrique



Collaboration et travail d'équipe
avec la communauté



Transparence



Faits saillants du printemps 2018

Tel que prévu au décret, le niveau du lac Saint-Jean a été amené graduellement entre 16,5 pi et 17 pi de façon contrôlée, pour une période de moins de 12 jours à partir du 5 juin dernier.

La sécurité du public est toujours la priorité. Rio Tinto s'engage à continuer à travailler en collaboration avec vous.

Niveau maximum atteint: **16.89 pi**

Durée > 16,5 pi. : **8 jours**

Retour à 15.99 pi le 23 juin

Nos actions de communication avant et pendant la crue



Appels avec les maires, les préfets et la Sécurité civile :

- 11 mai (crue)
- 18 mai (crue)
- 4 juin (17 pieds)
- 8 juin (aucun participant)



Nouveau groupe Facebook
« Rio Tinto Énergie
Électrique – Saguenay–
Lac-Saint-Jean »

En plus de ...

- Rencontre riveraine
- Publications des informations sur notre site internet
- Messages à la radio
- Autres contacts directs avec divers organismes et municipalités
- Articles dans Le Lingot



20 avril : activité
d'information avec les
médias



Publication de 10 bulletins À
prop'EAU depuis le 23 février

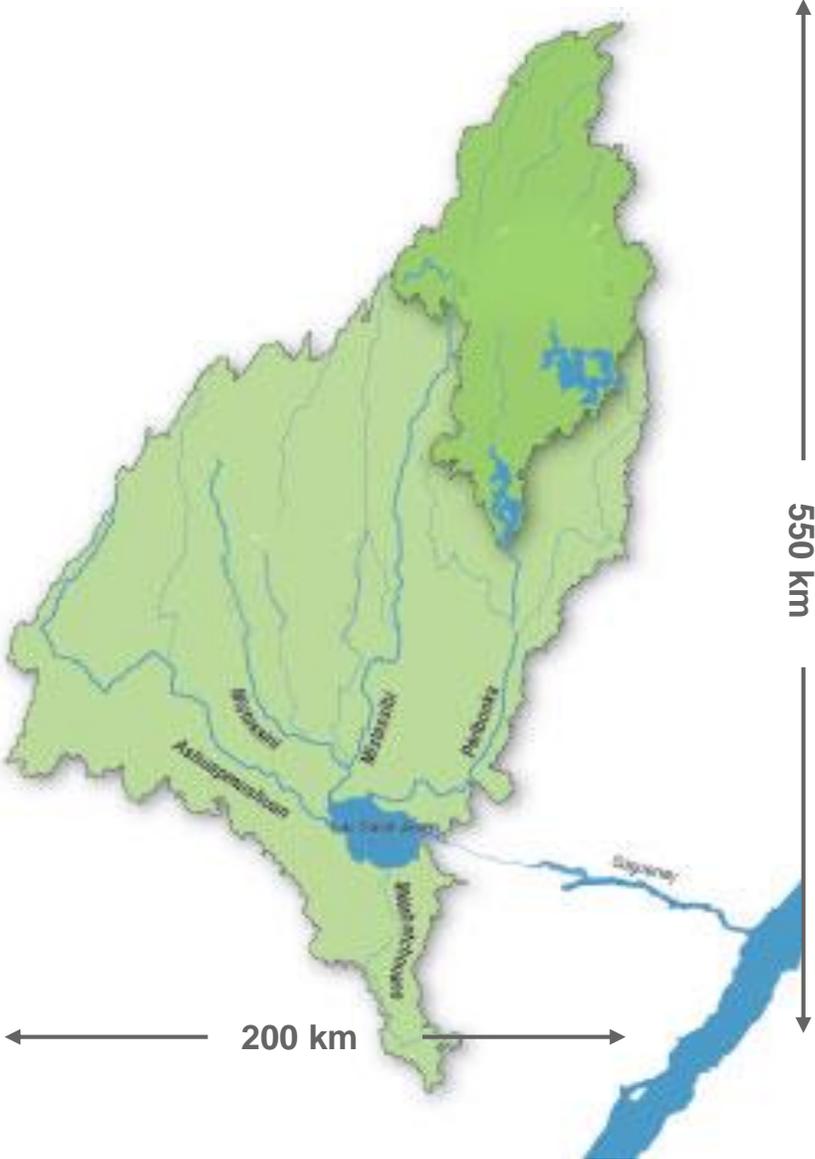
Expérience de la gestion printanière

- Première année de gestion printanière avec le nouveau mode de gestion
- Opportunités de communications et de collaboration avec vous - questions de citoyens
- Nous avons constaté des impacts d'érosion très limités. De nombreux secteurs ont été visités pour le confirmer. On a suivi la situation très sérieusement.
- Deux vols en hélicoptère ont été réalisés le cadre du programme de contrôle et suivi mis en place depuis 1986.
- Environ 10 appels ont été reçus au PSB afin de mieux comprendre la nouvelle gestion.
- Aucun appel pour des phénomènes d'érosion importants plutôt des situations très localisées identifiées dans les dernières années.
- La grande majorité des appels provenait de riverains qui habitent sur les rives de la Grande Décharge. Fait à noter aucune plainte n'a été formulée pour des bris à des installations riveraines (Quai, monte-chaloupe etc.).

Échange avec le comité

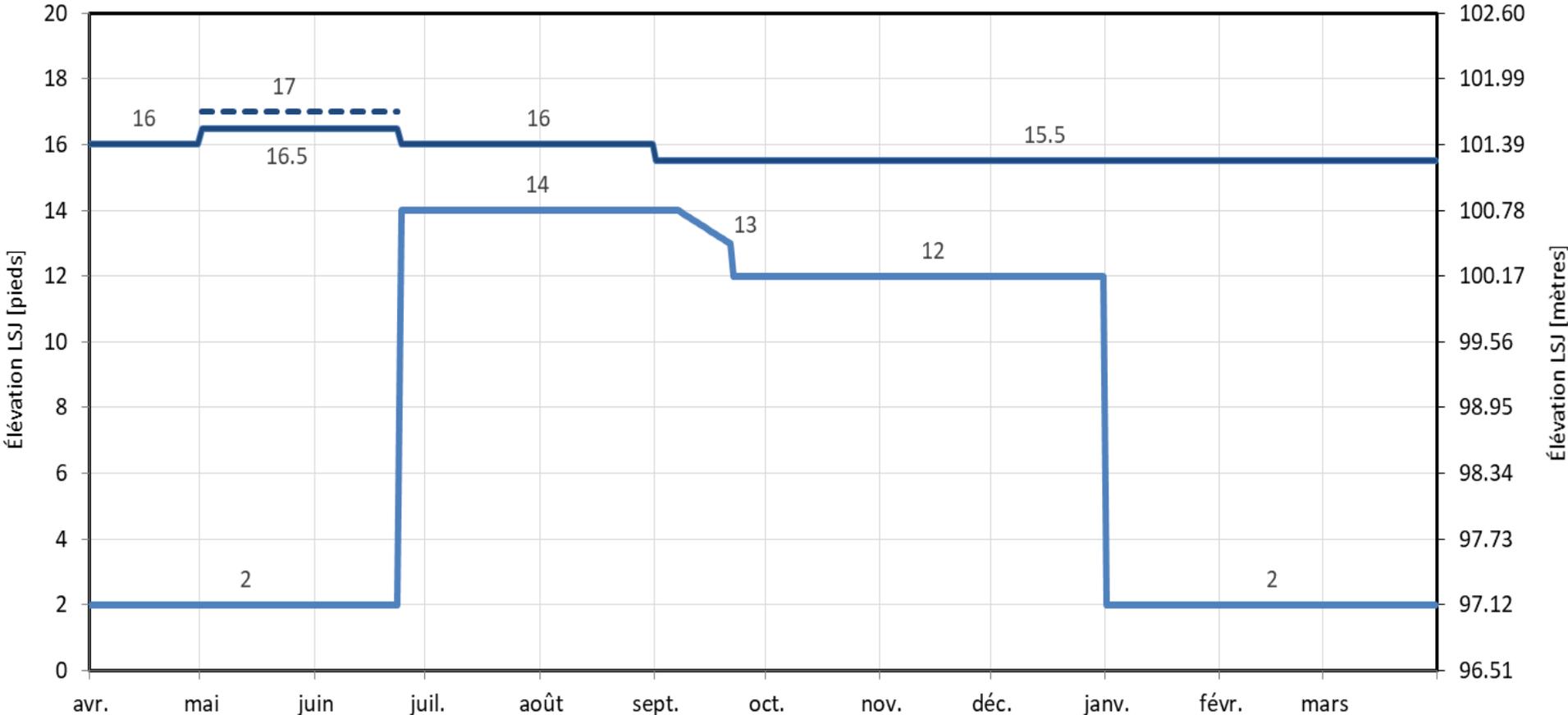
- Apprentissages?
- Opportunités pour l'an prochain?

Bassins hydrographiques



Paramètres de gestion du niveau du lac Saint-Jean

Décret 2018
Niveaux limites au LSJ



Mode de gestion du lac Saint-Jean



Automne

- **Niveau minimum** automnal établi à 12 pieds.
- **Niveau maximum** de 15,5 pieds, soit un pied plus bas qu'actuellement.



Hiver

- **Niveau minimum** hivernal établi à 2 pieds.
- **Niveau maximum** de 15,5 pieds



Printemps

- Le niveau de 16,5 pieds pourra être dépassé pour une période maximale de 12 jours et porté graduellement à un niveau maximal de 17 pieds.
- **Typiquement :**
 - montée du niveau sur environ 4 jours (+ ou - 1 jour);
 - maintien d'un niveau maximal de 17 pieds sur environ 4 jours (+ ou - 1 jour);
 - descente graduelle du niveau sur environ 4 jours (+ ou - 1 jour).



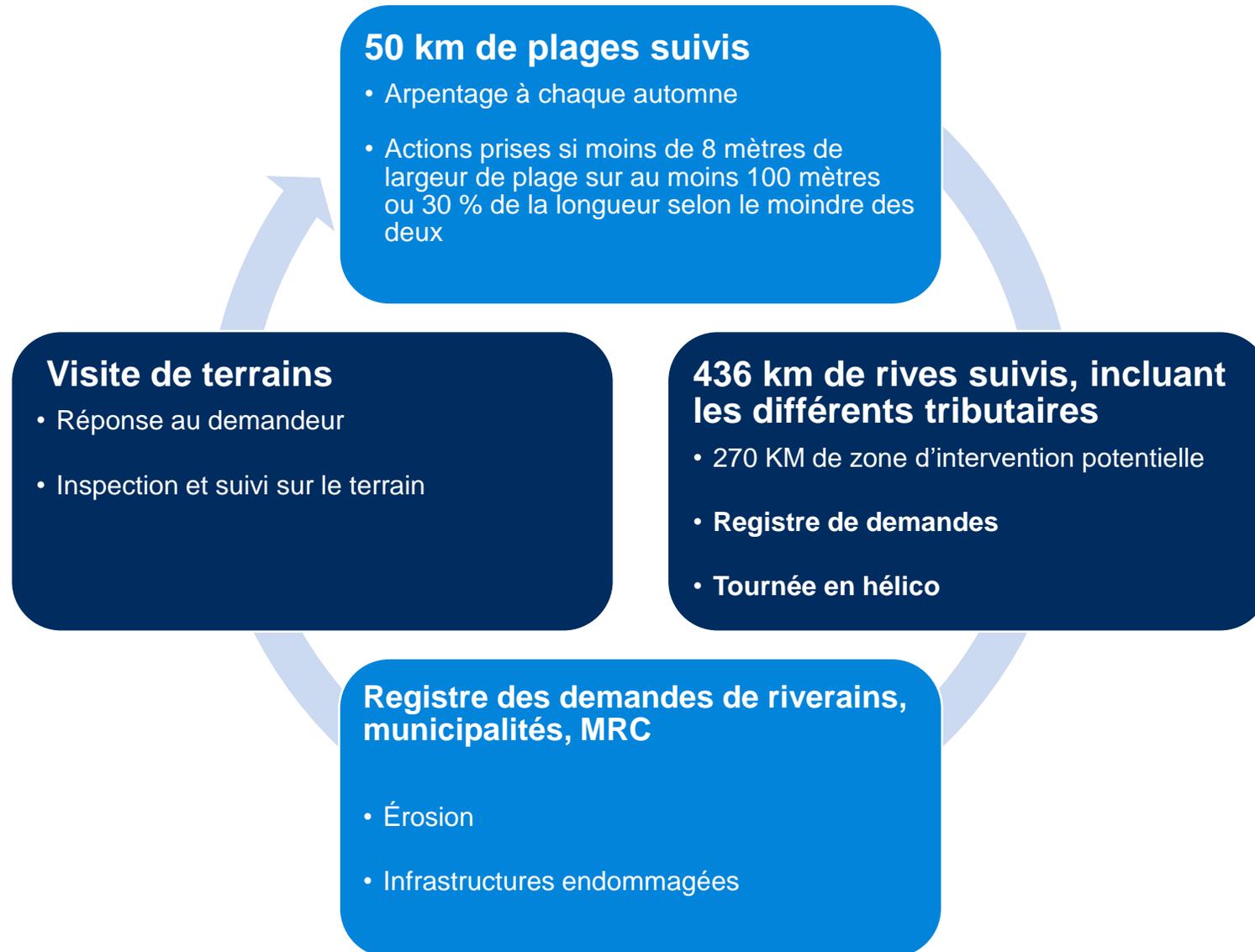
Été

- **Niveau minimum** à 14 pieds* jusqu'au 7 septembre, soit une semaine supplémentaire par rapport au mode de gestion actuel. Par la suite, diminution graduelle pour atteindre 13 pieds au 21 septembre.
- Niveau maximum de 16 pieds du 24 juin au 31 août et **de 15,5 pieds dès le 1^{er} septembre.**
- * *Si apport naturel suffisant*

Suivi des requêtes/plaintes

Richard Dallaire

Processus d'identification des travaux



Processus pour les demandes

- Environ 75 demandes par année
- Bureau à Alma
- 418 668-0151
- Visites terrain
- Bientôt un formulaire de demandes en ligne

Requêtes et plaintes en cours - PSBLSJ

	2016	2017			2018		
	Janv/déc	Janv/Juin	Juillet/Déc.	Total	Janv/Juin	Juillet/Déc.	Total
Requêtes et plaintes totales	55	46	25	70	13		
Travaux	33	12	5	17	6		
Érosion	17	33	17	50	6		
Autres (ensablement)	5	1	2	3	1		
P/R fermées - Travaux	32	8	2	10	1		
Érosion -	17	26	3	29	0		
Autres -	5	1	1	2	0		
Total fermée:	54	35	6	41	1		96
Nombre en cours - Travaux	1	4	3	7	5		
Érosion -	0	7	14	21	6		
Autres -	0	0	1	1	1		
Total en cours:	1	11	19	29	12		42

- La programmation préliminaire de travaux 2018 / 2019, répondra à la majorité des plaintes/requêtes en lien avec l'érosion encore ouverte
- Autres secteurs seront suivis

Faits saillants

- Le volume de plaintes/requêtes enregistré en 2017 est dans la moyenne
- La programmation préliminaire de travaux 2018 / 2019, répondra à la majorité des plaintes/requêtes en lien avec l'érosion encore ouverte
- Le volume de plaintes/requêtes enregistré à date pour 2018, laisse entrevoir une année sous la moyenne.

- Près d'une dizaine de dossier sont en lien avec des problématiques d'érosion constaté à la base de rampe de mise à l'eau privée
- Le dossier de la Pointe Langevin fait partie des dossiers qui sont ouverts
- Un dossier a été ouvert en 2017 concernant une problématique d'érosion/ensablement dans le secteur de la plage du chemin du Domaine Parent à Saint-Prime

Un outil pour vous : Geotopus

Geotopus x Site de diffusion énergie x

www.energie.riotinto.com

LEADER MONDIAL
DANS LE DOMAINE
DE L'ALUMINIUM

RioTinto

LE SITE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
une division de Rio Tinto

facebook twitter

Accueil

Dans le but d'informer davantage la population, ce site contient des informations mises à jour quotidiennement sur la gestion du lac Saint-Jean et des bassins hydrographiques du réseau Rio Tinto Alcan. Vous pouvez connaître le niveau et le débit du lac, les apports naturels et les précipitations sur les différents bassins ainsi que l'état des trois réservoirs.

- Nouveau ! Prévisions du niveau du lac Saint-Jean** [Les 3 prochains jours](#)
- Élévations journalières du lac Saint-Jean [Les 7 derniers jours](#)
- Débit du lac Saint-Jean (Grande et Petite Décharge, Péribonka) [Les 7 derniers jours](#)
- Les apports d'eau naturels sur les différents bassins [Les 7 derniers jours](#)
- Les précipitations sur les bassins [Les 7 derniers jours](#)
- L'état des réservoirs (lac Saint-Jean et Amont) [Les 7 derniers jours](#)

Abonnez-vous
à nos infolettres

Actualités et Programmation de travaux
Mise à jour :
19 janvier 2018

Vous voulez planter des

RioTinto

Échange et questions



An aerial photograph of a lake with a sandy beach. On the left, there is a dense forest of green trees. Several houses are visible, including one with a red roof and another with a brown roof. A long, narrow rocky breakwater extends from the shore into the water. The water is a deep blue color. A green text box is overlaid on the top left of the image.

**Programmation préliminaire des
travaux Automne 2018 – Hiver 2019**
Caroline Jolette

Travaux d'entretien printemps 2018



Adoucissement de talus en zone de plage pour faciliter l'accès au lac.



Construction d'escaliers lorsque l'adoucissement n'est pas possible pour faciliter l'accès au lac.

Travaux d'entretien printemps 2018



Dégagement des trottoirs sur les épis aménagés, enlèvement des débris et émondage.

Secteurs d'érosion à surveiller en 2018

– présenté en mars dernier

Certains de ces secteurs pourront faire l'objet de travaux suite aux inspections du printemps et de l'été.

Localisation	Secteur
Saint-Gédéon	Saint-Gédéon-sur-le-Lac
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Grand Marais
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Marais Bolduc
Chambord	Pointe Desmeules
Chambord	Chemin Bérubé
St-Prime	Domaine Parent
Saint-Félicien	Chemin de la Traverse
Dolbeau-Mistassini	Pointe Langevin
Dolbeau-Mistassini	Racine-sur-le-Lac
Dolbeau-Mistassini	Racine-sur-mer
Saint-Henri-de-Taillon	L'est des baies
Saint-Henri-de-Taillon	Plage et Pointe Wilson

Processus d'identification des travaux



Programmation préliminaire

RECHARGEMENT DE PLAGE: Automne 2018 et hiver 2019

- 1 - Site 98.02.01 - Saint-Gédéon - Chemin des Bernaches - A2018
 - 2 - Site 93.02.02 - Saint-Gédéon - Saint-Gédéon-sur-le-Lac - H2019
 - 3 - Site 91.03.01 - Métabetchouan-Lac-à-la-Croix - Grand marais - A2018
 - 4 - Ruisseaux Ptarmigan et Savard - Dolbeau-Mistassini - H2019
 - 5 - Site 94.11.02 - Dolbeau-Mistassini - Chemin Racine-sur-le-Lac - H2019
 - 6 - Site 88.11.01 - Dolbeau-Mistassini - Pointe Langevin - H2019
 - 7 - Site 88.15.01 - Saint-Henri-de-Taillon - Chemin sur le Lac - A2018
 - 8 - Site 94.15.01 - Saint-Henri-de-Taillon - Chemin sur le Lac - A2018
-
- **La localisation des zones et les longueurs d'intervention sont préliminaires. Elles seront ajustées en fonction des résultats des inspections du printemps et de l'été 2018.**

Programmation préliminaire

EMPIERREMENT ET STRUCTURE: Hiver 2019

- 10 - Site 2019.04.01 – Desbiens - Falaises d'argile - zone 12b et autres
 - 11 - Site 94.05.03 - Chambord - Chemin de la Pointe
 - 12 - Site 2019.07.01 – Mashteuiatsh - Rue Ouiatchouan
-
- **Le projet de relocalisation de l'embouchure de la Belle-Rivière est également prévu à l'hiver 2019**
 - **La localisation des zones et les longueurs d'intervention sont préliminaires. Elles seront ajustées en fonction des résultats des inspections du printemps et de l'été 2018.**

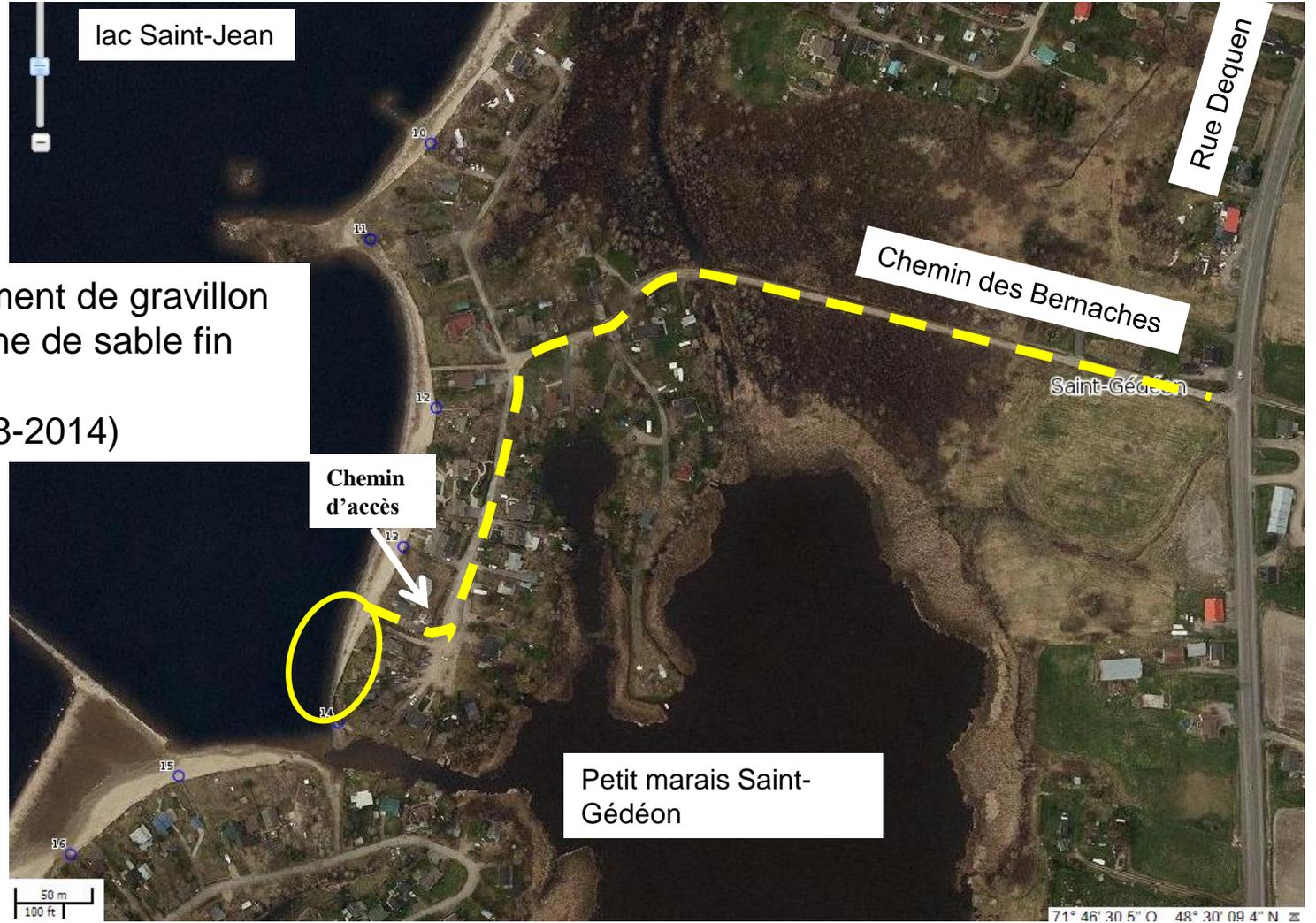
Rechargement de plage – automne 2018 et hiver 2019

SAINT-GÉDÉON

Site 98.02.01 – chemin des Bernaches – A2018



Rechargement de gravillon
avec couche de sable fin
sur 35 m
(1986-1998-2014)



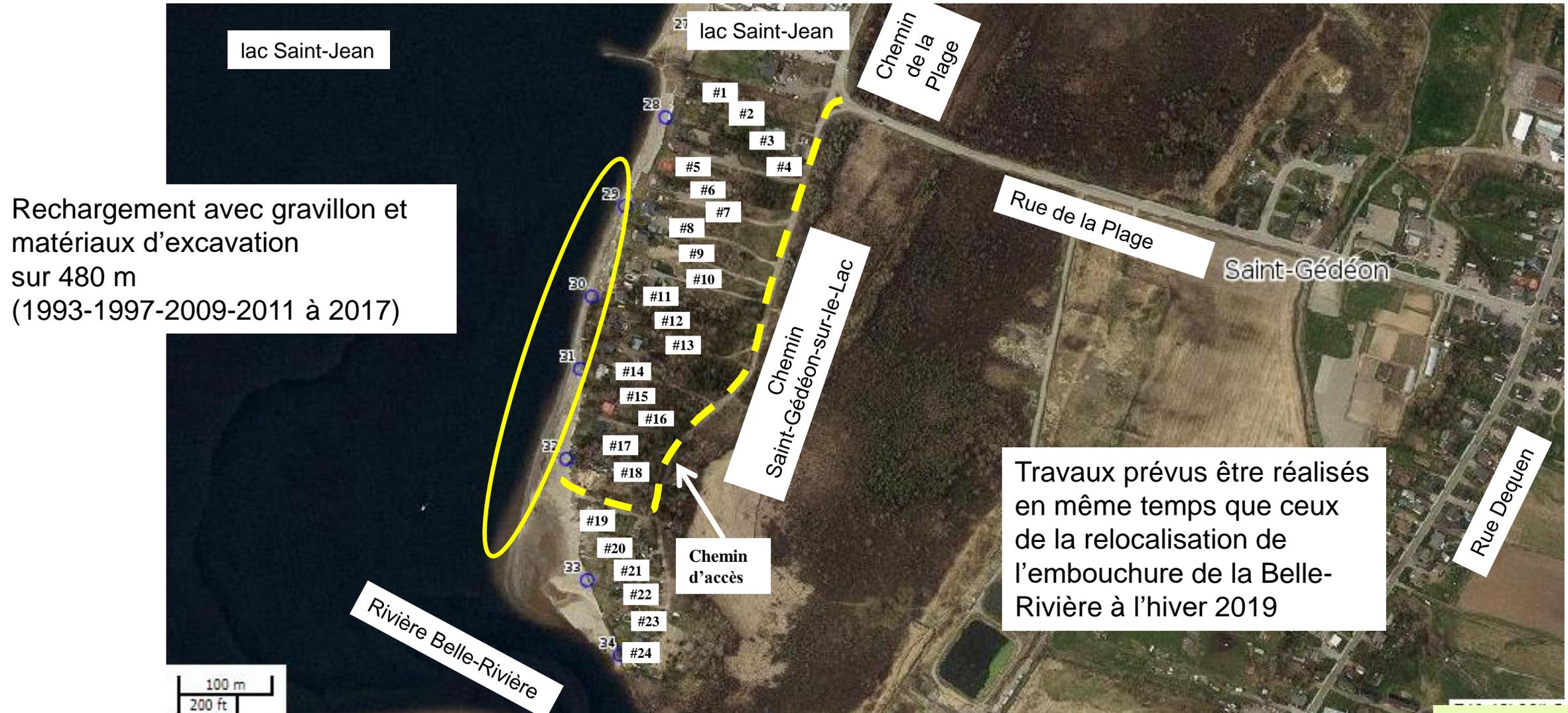
Site 98.02.01 – chemin des Bernaches – A2018



Rechargement de gravillon
avec couche de sable fin
sur 35 m
(1986-1998-2014)

Photo: Mai 2017

Site 93.02.02 – Saint-Gédéon-sur-le-Lac – H2019



Intervention #2

Site 93.02.02 – Saint-Gédéon-sur-le-Lac – H2019

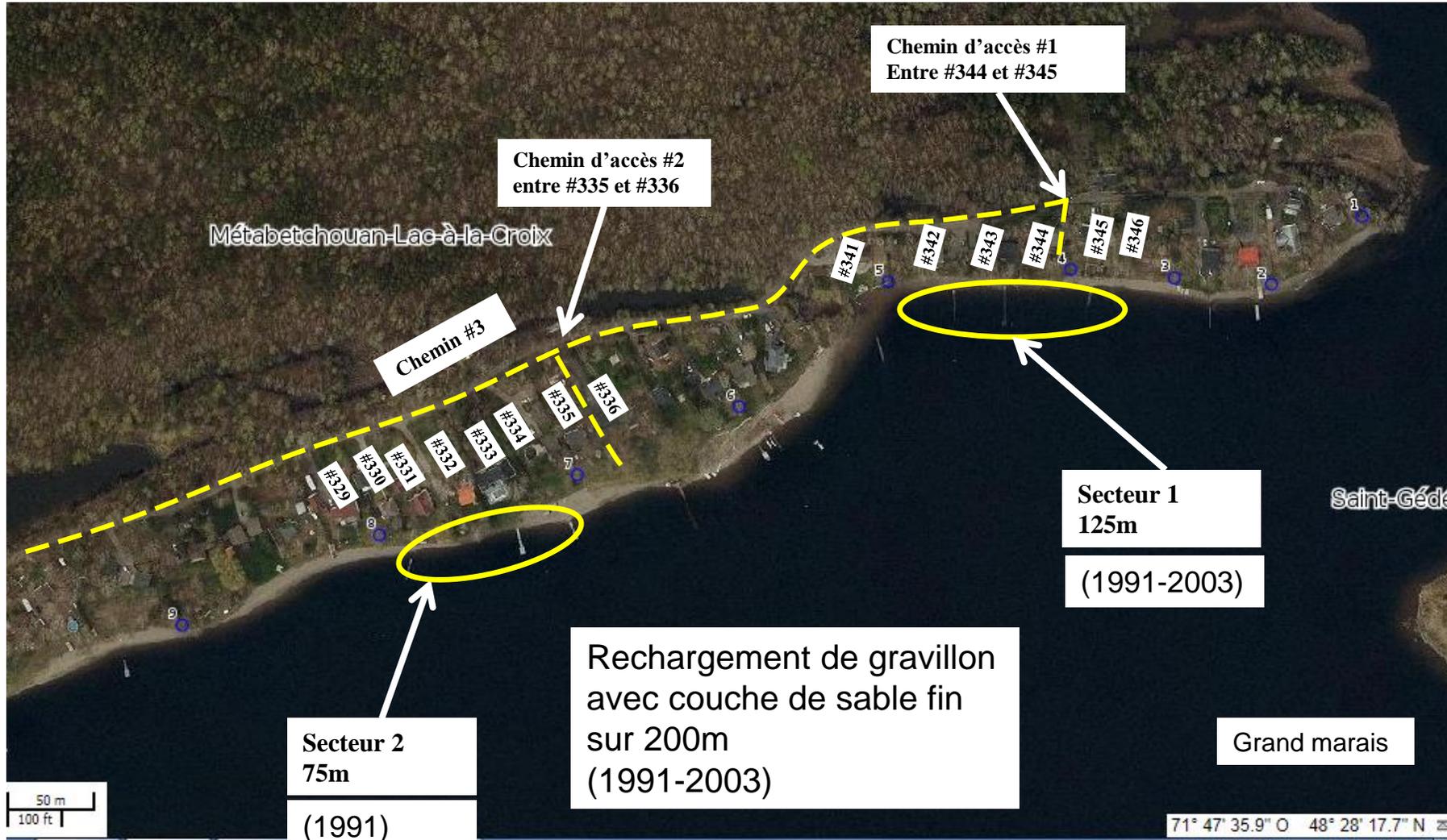


Rechargement avec gravillon et matériaux d'excavation sur 480 m (1993-1997-2009-2011 à 2017)

Rechargement de plage – automne 2018 et hiver 2019

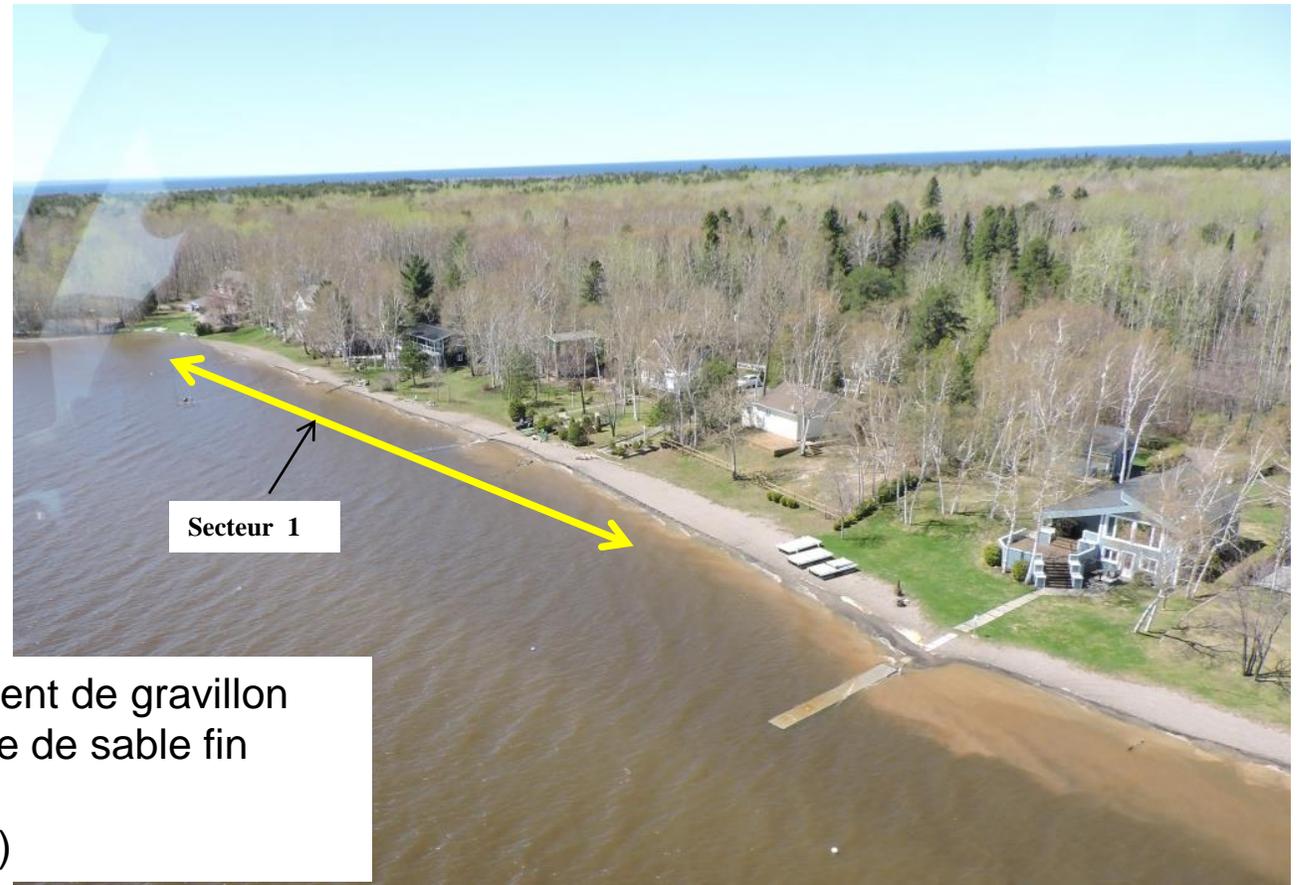
MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX

Site 91.03.01 – Grand marais – A2019



Intervention #3

Site 91.03.01 – Grand marais – A2019



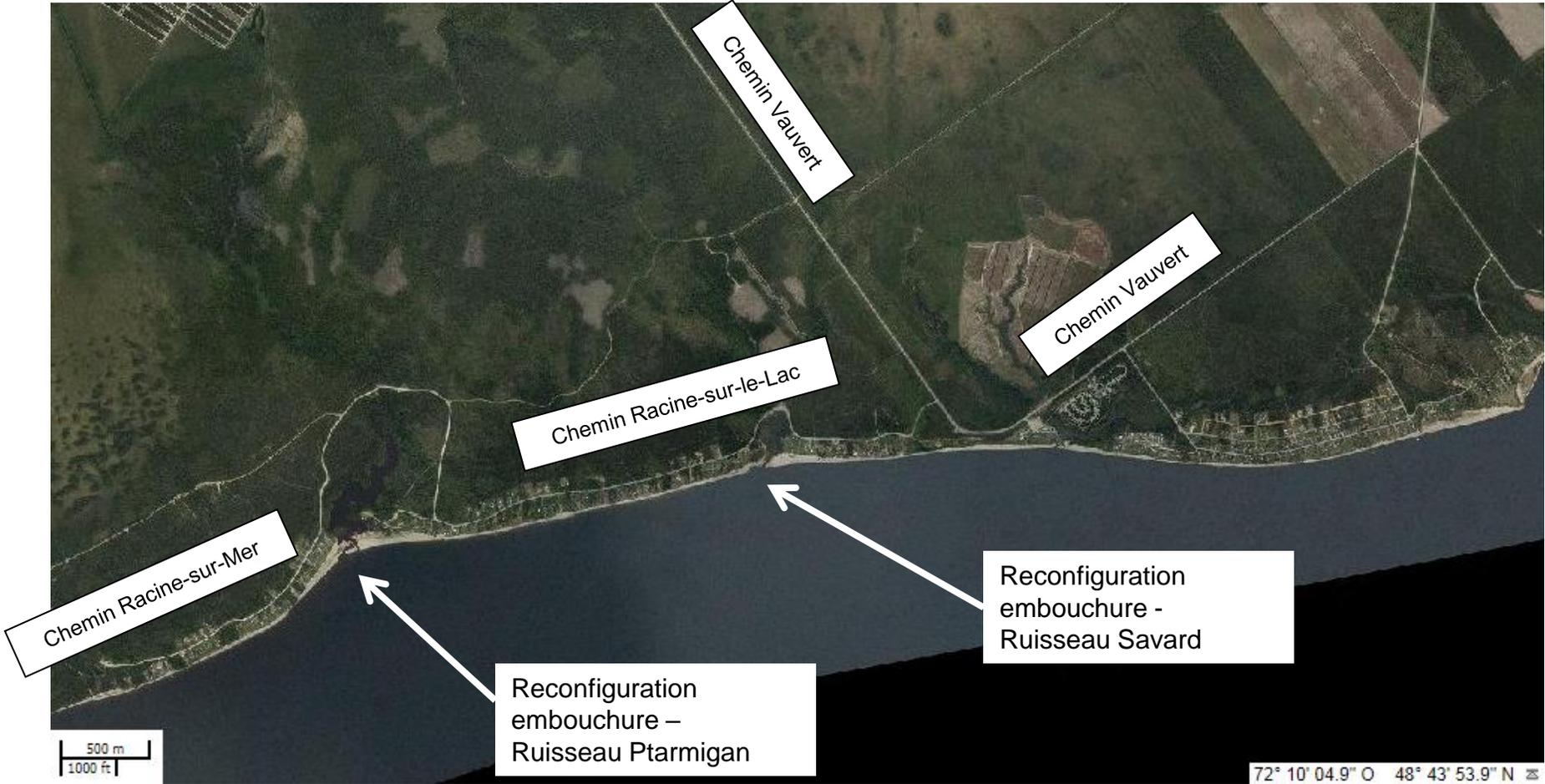
Rechargement de gravillon
avec couche de sable fin
sur 200m
(1991-2003)

Intervention #3

Rechargement de plage – automne 2018 et hiver 2019

DOLBEAU-MISTASSINI

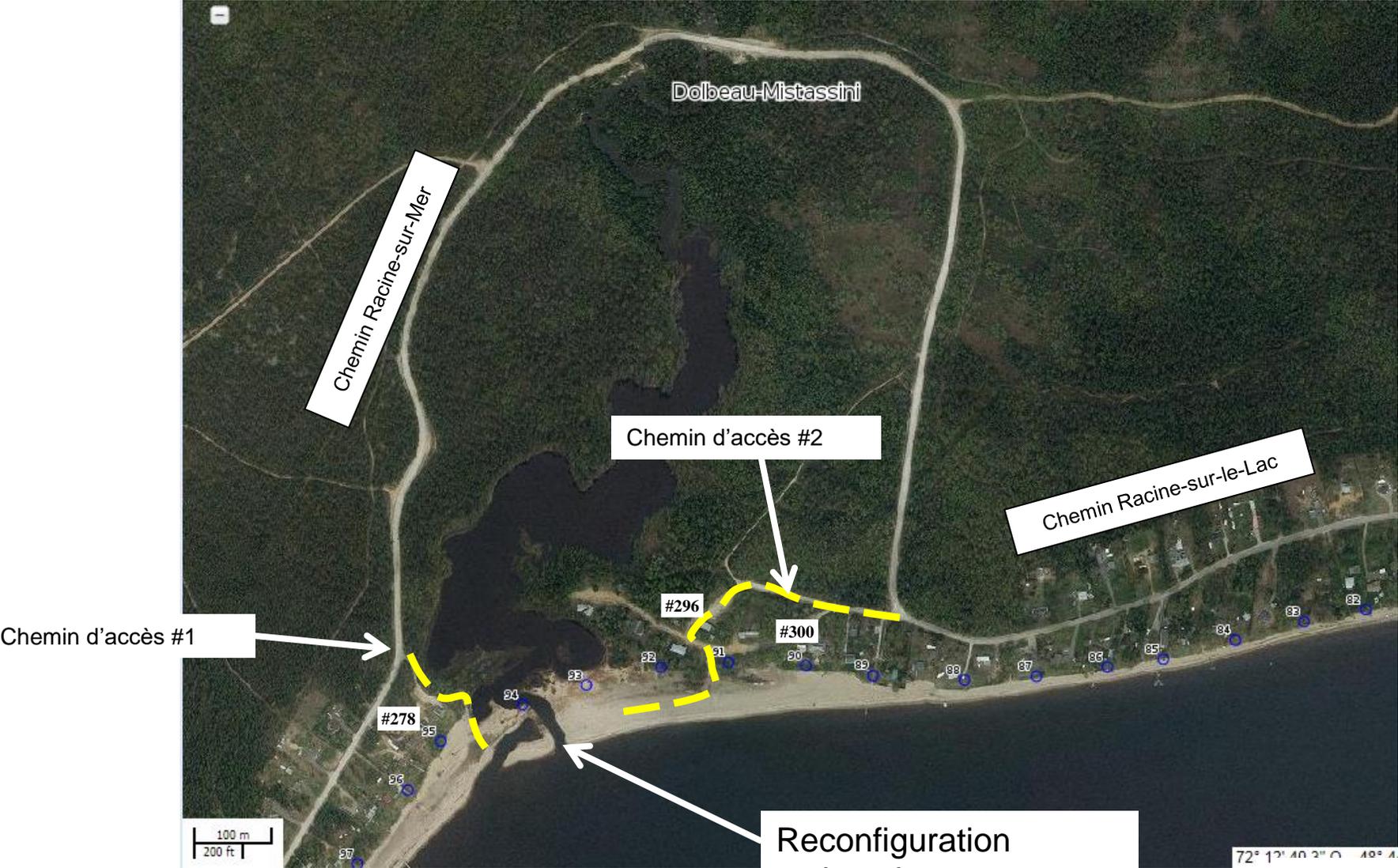
Ruisseaux Ptarmigan et Savard – H2019



Orthophoto 2017

Interventions #4

Ruisseau Ptarmigan – H2019



Orthophoto 2017

Interventions #4

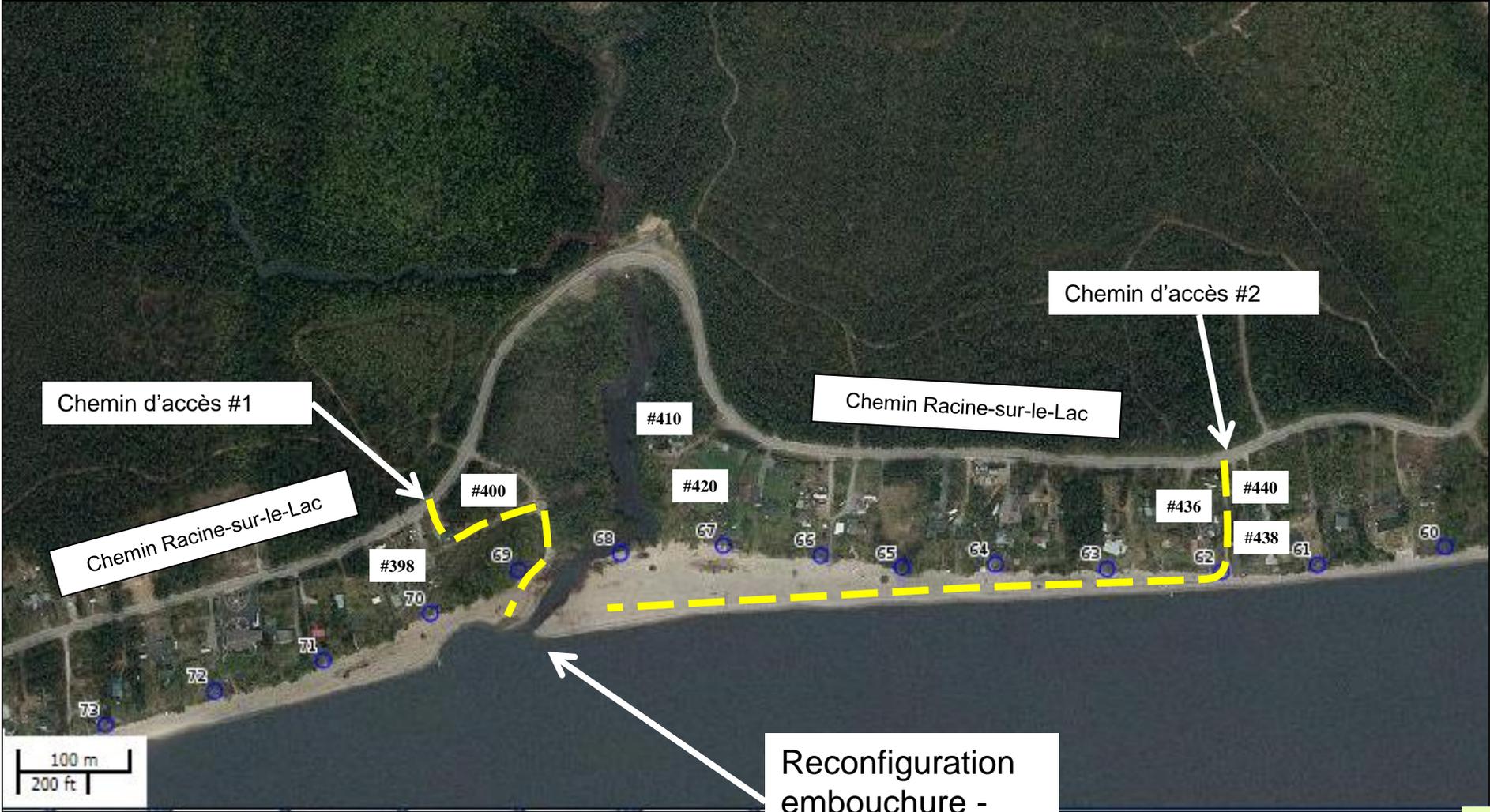
Ruisseau Ptarmigan – H2019



Photo: Mai 2017

Intervention #4

Ruisseau Savard – H2019



Reconfiguration
embouchure -
Ruisseau Savard

Orthophoto 2017

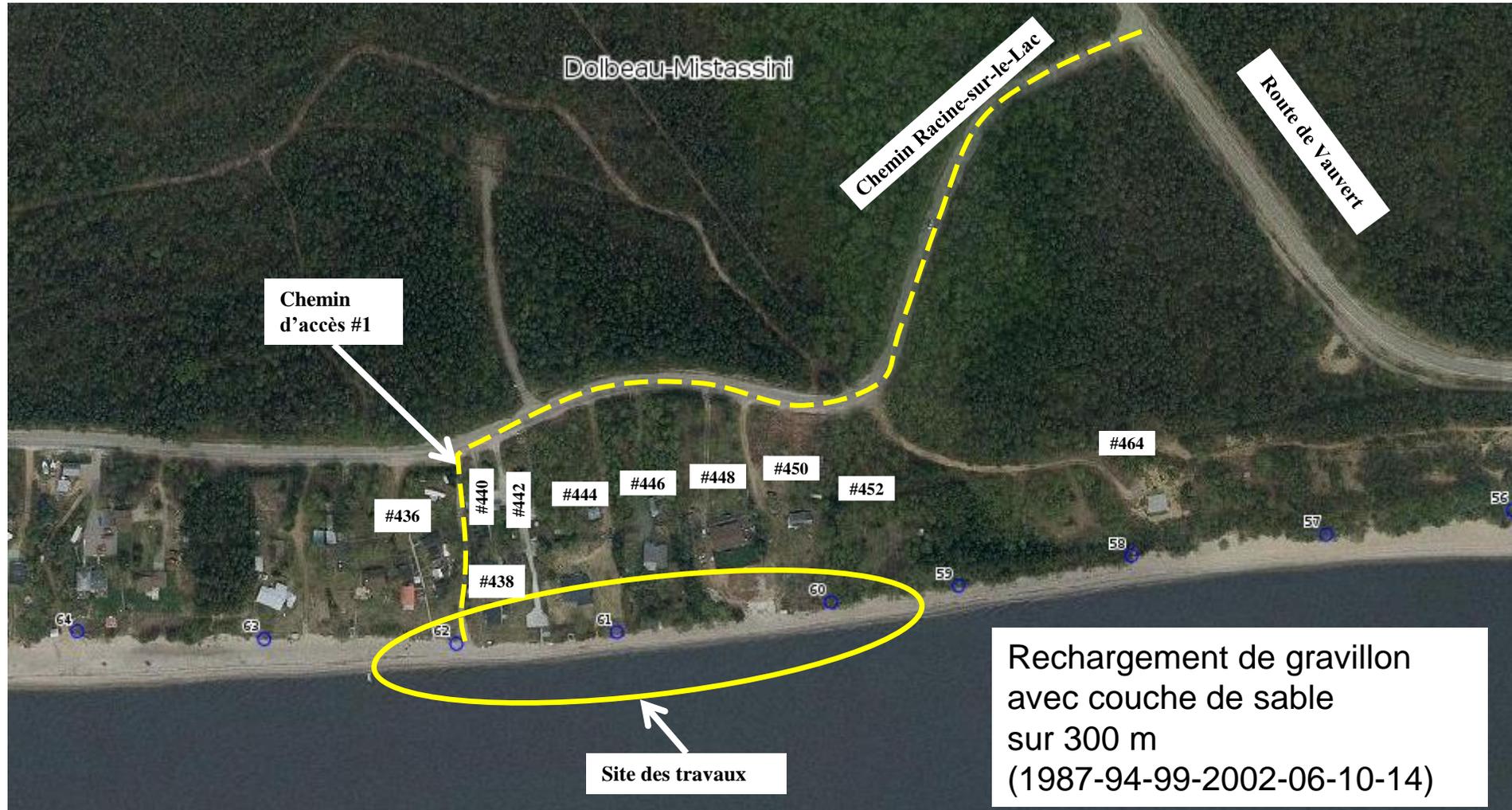
Interventions #4

Ruisseau Savard – H2019



Photo: Mai 2017

Site 94.11.02 – Chemin Racine-sur-le-Lac



Site 94.11.02 – Chemin Racine-sur-le-Lac



Photo: Juin 2018

Intervention #5

Site 88.11.01 – Pointe Langevin



Rechargement de gravillon
avec couche de sable
sur 500 m
(1992-2002-2011-2015)

Site 88.11.01 – Pointe Langevin



Chemin
d'accès #1

#224

Rechargement de gravillon
avec couche de sable
sur 500 m
(1992-2002-2011-2015)



Chemin
d'accès #1

#224

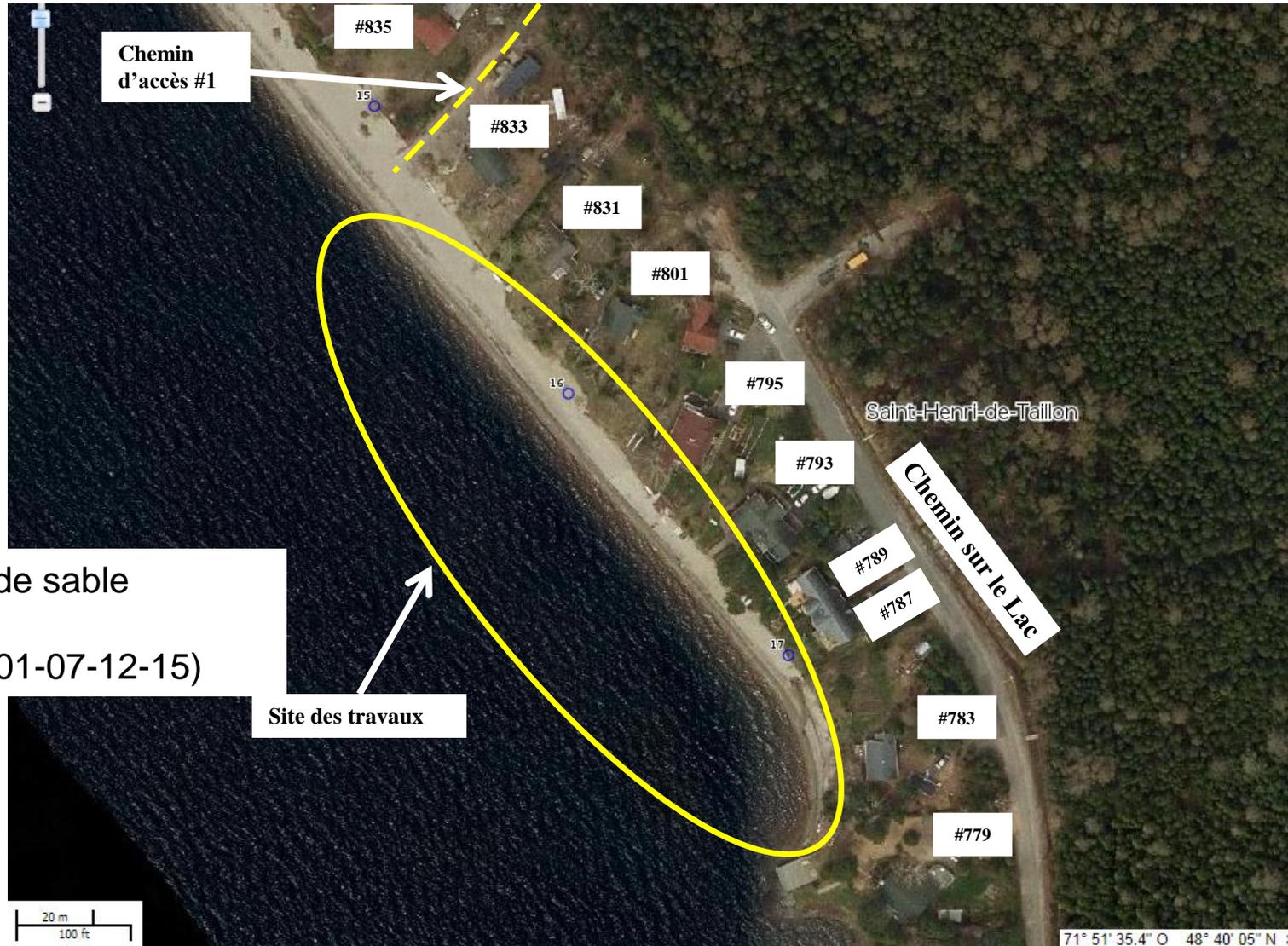
Photo: Juin 2018

Intervention #6

Rechargement de plage – automne 2018 et hiver 2019

SAINT-HENRI-DE-TAILLON

Site 88.15.01 – Chemin sur le Lac



Rechargement de sable
sur 200m
(1988-94-99-2001-07-12-15)

Site des travaux

Chemin
d'accès #1

Saint-Henri-de-Tailon

Chemin sur le Lac

20 m
100 ft

71° 51' 35.4" O 48° 40' 05" N
Orthophoto 2017

Intervention #7

Site 88.15.01 – Chemin sur le Lac

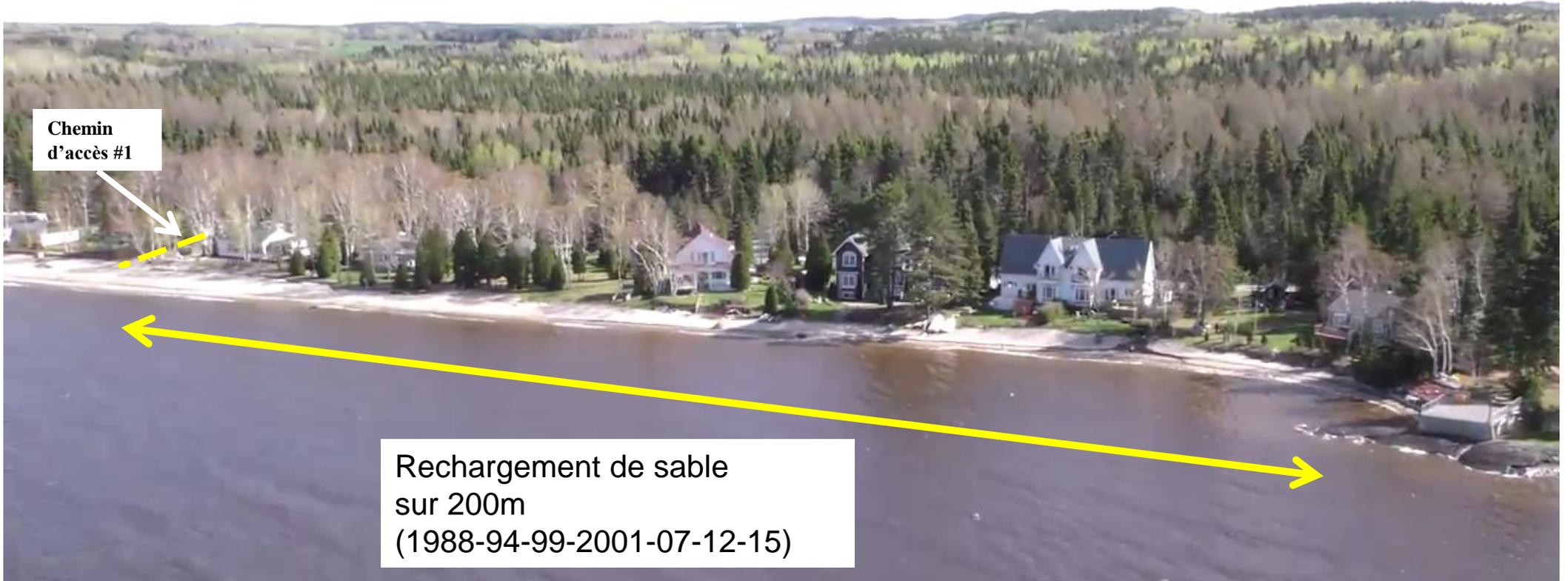
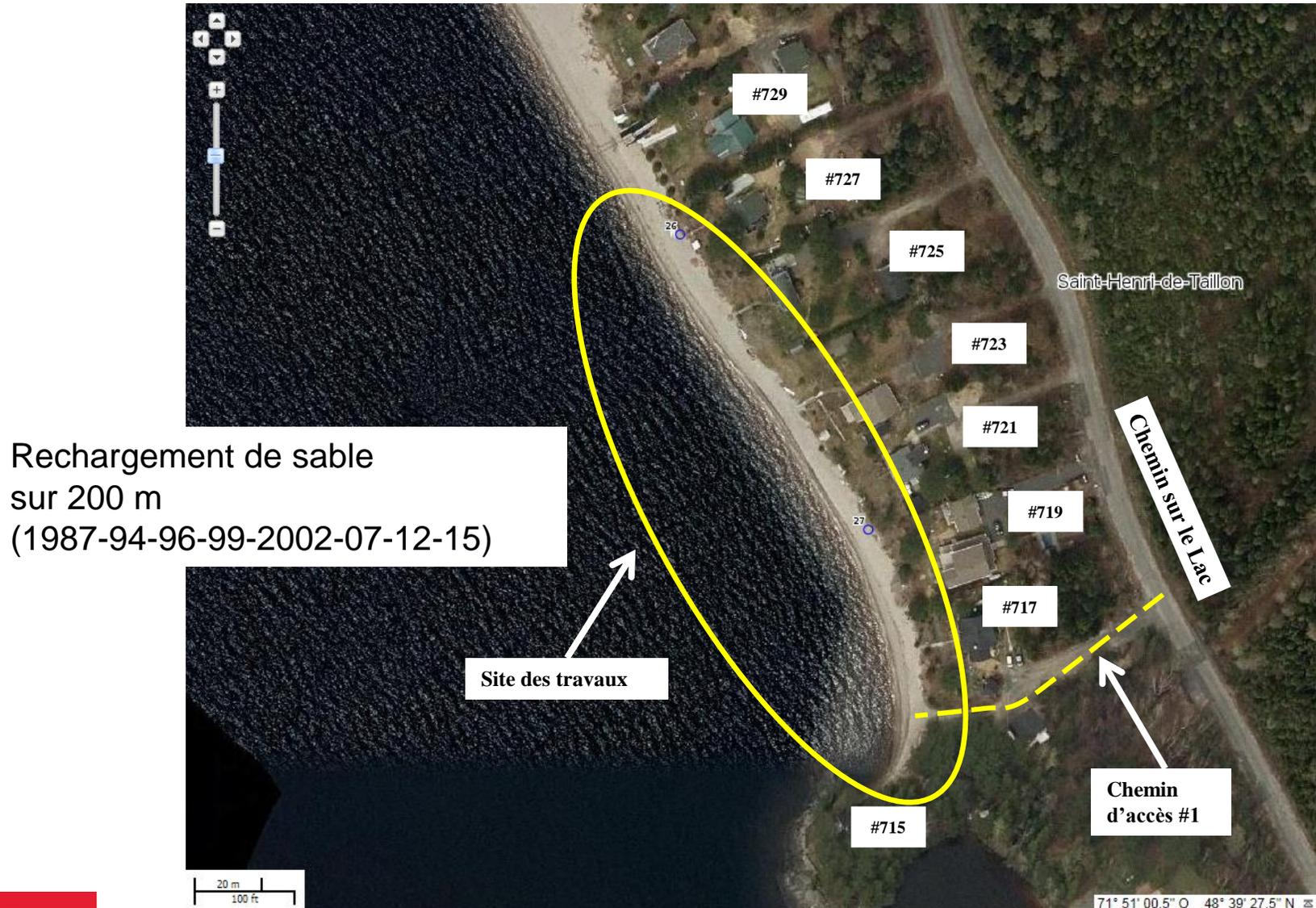


Photo: Mai 2017

Site 94.15.01 – Chemin sur le Lac



Site 94.15.01 – Chemin sur le Lac



Rechargement de sable
sur 200m
(1987-94-96-99-2002-07-12-15)

Photo: Mai 2017

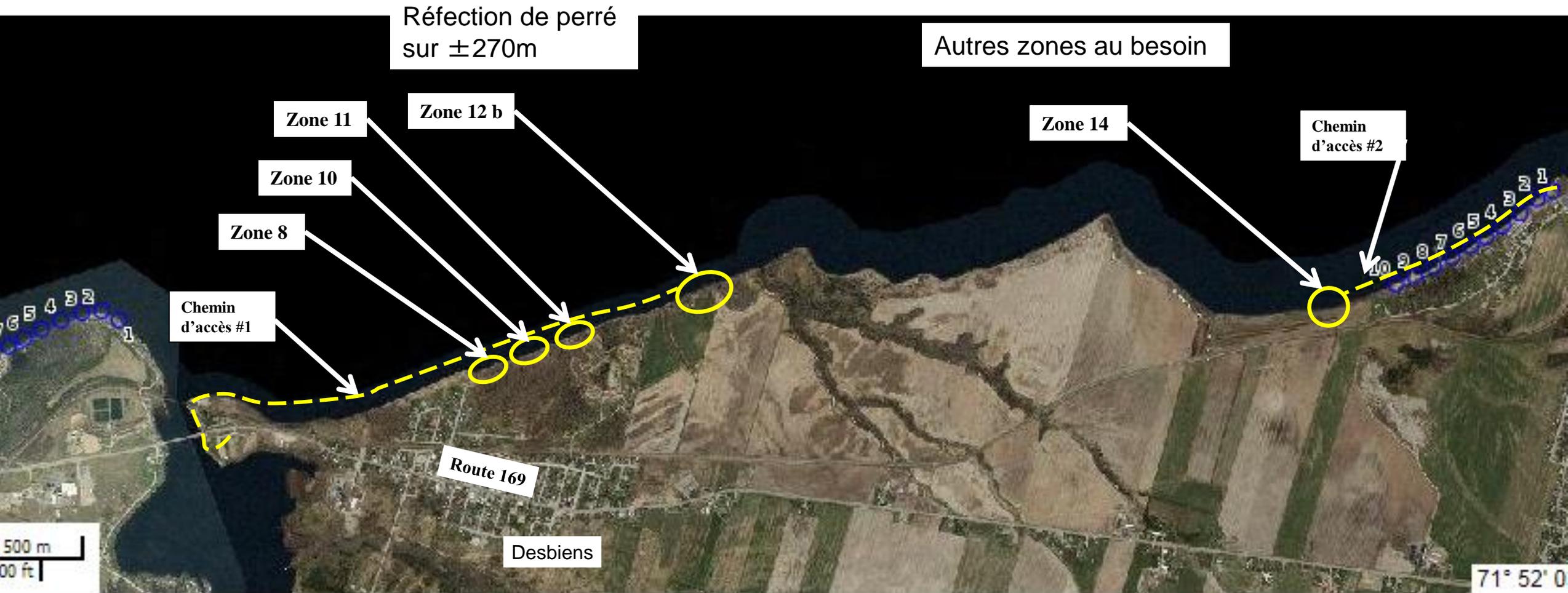
EMPIERREMENT ET STRUCTURE: Hiver 2019

- 10 - Site 2019.04.01 – Desbiens - Falaises d'argile - zone 12b et autres
 - 11 - Site 94.05.03 - Chambord - Chemin de la Pointe
 - 12 - Site 2019.07.01 – Mashteuiatsh - Rue Ouiatchouan
-
- **Le projet de relocalisation de l'embouchure de la Belle-Rivière est également prévu à l'hiver 2019**
 - **La localisation des zones et les longueurs d'intervention sont préliminaires. Elles seront ajustées en fonction des résultats des inspections du printemps et de l'été 2018.**

Empierrement et structure – Hiver 2019

DESBIENS

Site 2019.04.01 – Falaises d'argile



Site 2019.04.01 – Falaises d'argile

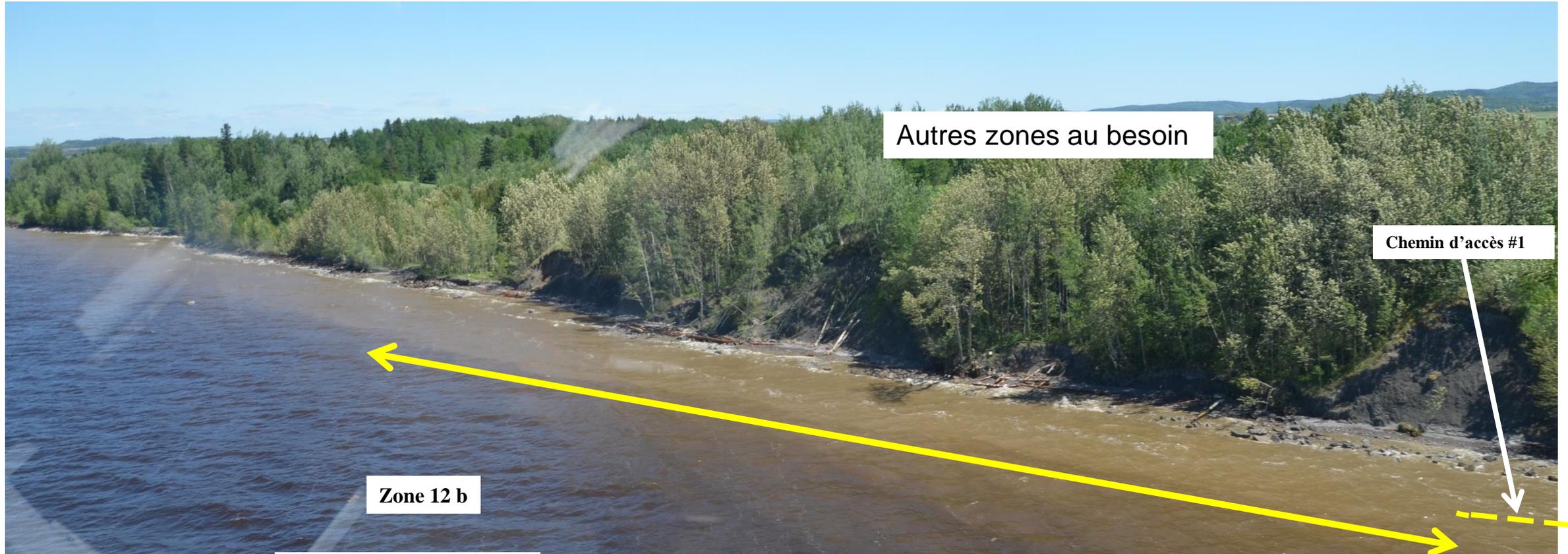


Réfection de perré
sur 3 x ±20m

Photo: Juin 2018

Intervention #10

Site 2019.04.01 – Falaises d'argile

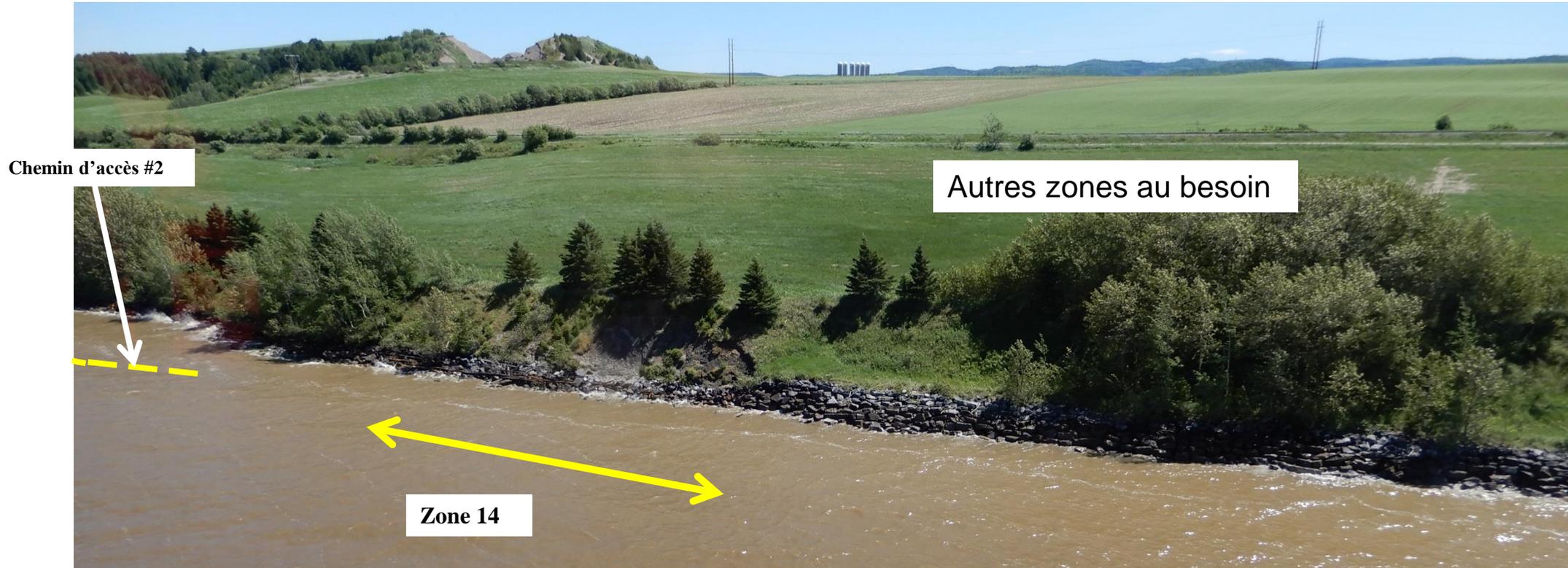


Réfection de perré
sur 190m

Photo: Juin 2018

Intervention #10

Site 2019.04.01 – Falaises d'argile



Réfection de perré
sur 20m

Photo: Juin 2018

Intervention #10

Empierrement et structure – Hiver 2019

Chambord

Site 94.05.03 - Chemin de la Pointe



Site 94.05.03 - Chemin de la Pointe



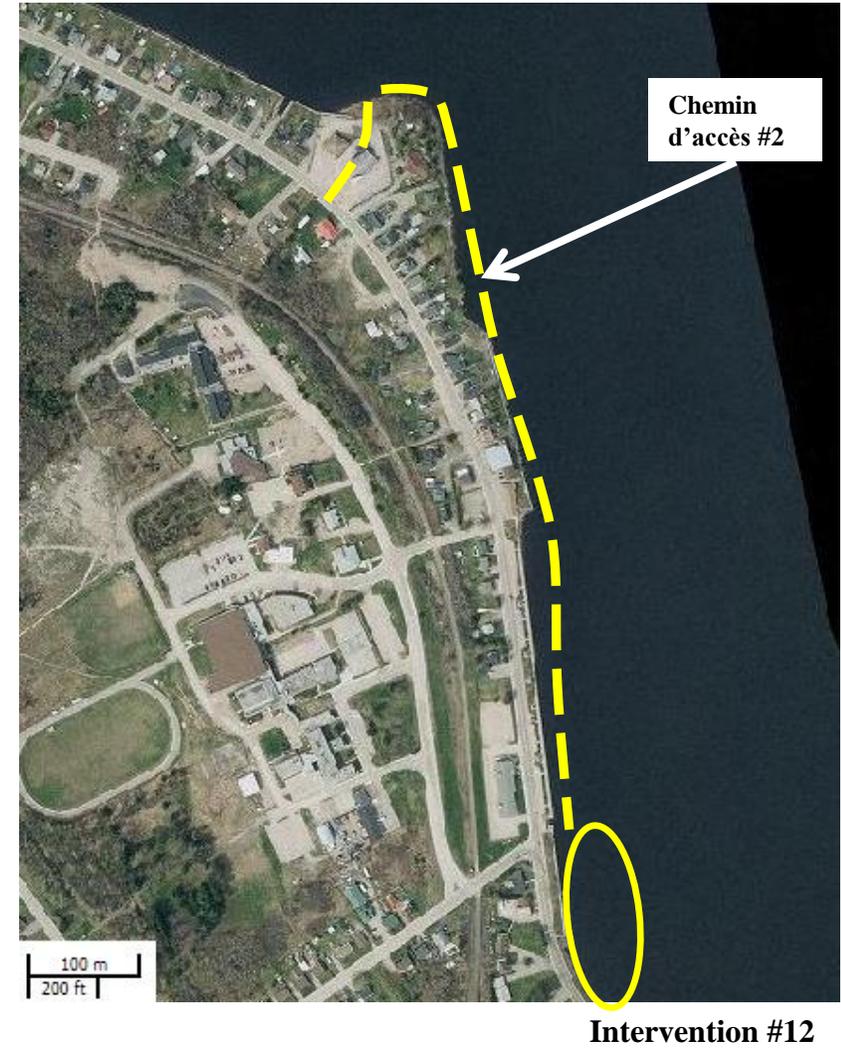
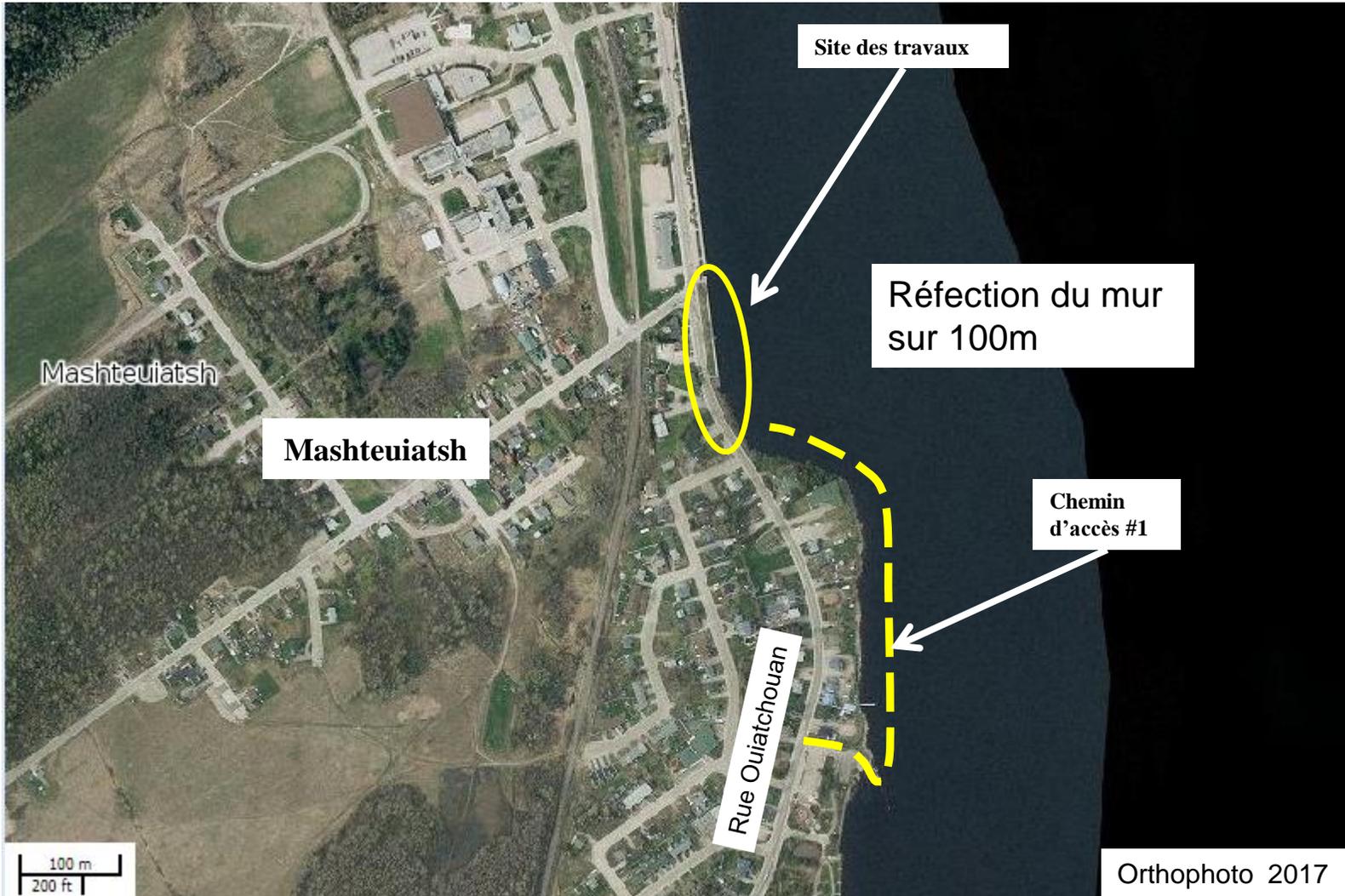
Photo: Mai 2017

Intervention #11

Empièrrement et structure – Hiver 2019

Mashteuiatsh

Site 2019.07.01 - Rue Ouiatchouan



Site 2019.07.01 - Rue Ouiatchouan



sh

Réfection du mur
sur 100m

Le mécanisme de participation du milieu et le suivi



Printemps

- Identification et diffusion des secteurs sous surveillance
- Bilan annuel
- Consultation sur la programmation préliminaire (MRC, Municipalités, Ass. de riverains) et diffusion publique.
- **Rencontre du comité des P.P.**



Été

- **Information/rétroaction (porte-à-porte) auprès des riverains**
- **Dépôt des plans préliminaires (MRC, Mun, Ass, Riv, etc.)**
- **Obtention des droits de passages**
- **Consultation/autorisation aux riverains**
- **Publication des plans sur le WEB**
- **Rencontre du comité des P.P.**



Automne

- Dépôt des plans et devis définitifs
- Demandes des certificats d'autorisations et permis
- Publication des plans et devis
- Communications - travaux autorisés (radio, avis, Berges en bref, site WEB)
- Arpentage de plage
- Rencontre Ass. riv. et riverains
- **Rencontre du comité des P.P.**



Hiver

- Publication des plans définitifs
- Travaux (rechargement et de structure - perrés, épis, brise-lame)
- Communications - résultats de l'arpentage
- **Rencontre du comité des P.P.**

RioTinto

Échange et questions





Canal de la Belle-Rivière

Objectif ambitieux : réalisation janvier 2019

Objectif

La relocalisation du canal est une solution durable pour assurer le maintien d'une largeur de plage acceptable à Saint-Gédéon-sur-le-Lac et réduire la fréquence des rechargements.

Contexte

Description
situation
actuelle

- La Belle-Rivière est un affluent au lac Saint-Jean. Elle se situe au sud-ouest du secteur de plage de Saint-Gédéon-sur-le-Lac et au nord-est du banc de sable de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, également un secteur de plage.



Contexte

Description
situation actuelle

- **Depuis 1986**, le PSBLSJ réalise des rechargements de plage notamment à Saint-Gédéon-sur-le-Lac et à Métabetchouan afin de respecter son engagement à maintenir des plages de largeurs acceptables en tenant compte des critères du développement durable (DD).
- Depuis 2011, une **augmentation marquée des volumes d'érosion** a été observée à Saint-Gédéon-sur-le-Lac.
- Afin de **maintenir une plage de largeur acceptable des 50 km de plage identifié dans le décret**, des travaux de rechargement de plage sont actuellement requis à **chaque année** pour ce secteur ce qui est **atypique** au lac Saint-Jean (moy: 5 à 7 ans).
- Depuis 2013, plusieurs rencontres citoyennes ont été tenues afin d'informer et de **consulter la communauté** locale et Rio Tinto a partagé son intention à proposer une solution durable.
- La relocalisation de l'embouchure, ne **cadrait pas avec le décret du PSBLSJ**, une étude d'impact était requise. Elle a été déposée au MDDELCC en 2015.
- Un **décret** du MDDELCC a été obtenu en janvier 2018 autorisant le projet.

Brève analyse des causes:

- L'érosion au lac Saint-Jean dépend principalement des vents de tempêtes. Les vents dominants proviennent du nord-ouest.
- La plage de Métabetchouan est un secteur très exposé. Les matériaux érodés à cet endroit dérivent vers la Belle-Rivière.
- Cet accumulation de sédiments au sud-ouest de la rivière a pris de l'ampleur depuis 1986 à cause des rechargements de plage récurrents du PSBLSJ du côté de Métabetchouan.
- Cette situation a eu pour conséquence de « **pousser** » **le chenal de la rivière** vers son côté nord ce qui augmente la profondeur d'eau en face de la plage de Saint-Gédéon-sur-le-Lac et par conséquent sa sensibilité aux vents de tempêtes.

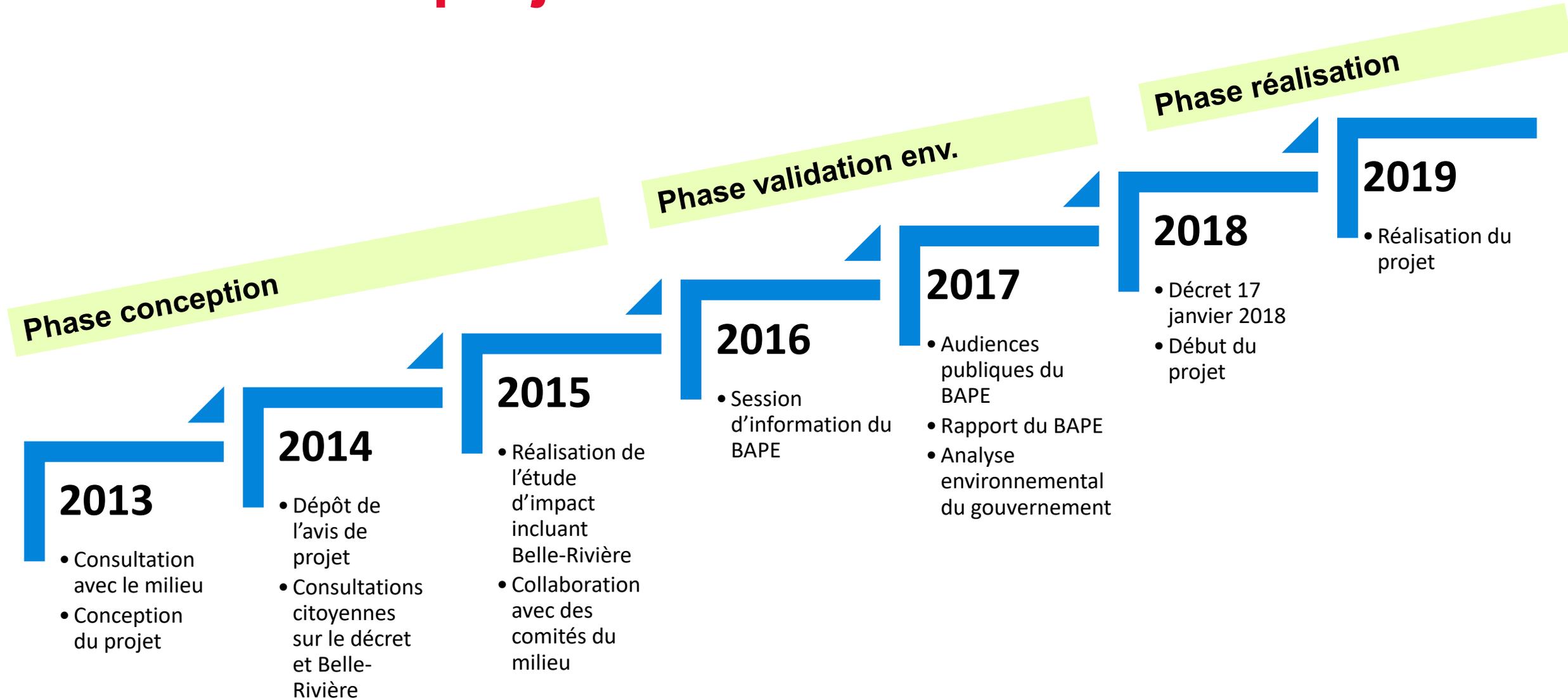


Description
situation
actuelle

- En 1981, la trajectoire rectiligne du chenal de la Belle-Rivière vers le lac Saint-Jean. Depuis, le chenal s'est déplacé vers le nord, parallèlement au secteur de plage de Saint-Gédéon-sur-le-Lac augmentant ainsi l'érosion.



Processus du projet Belle-Rivière



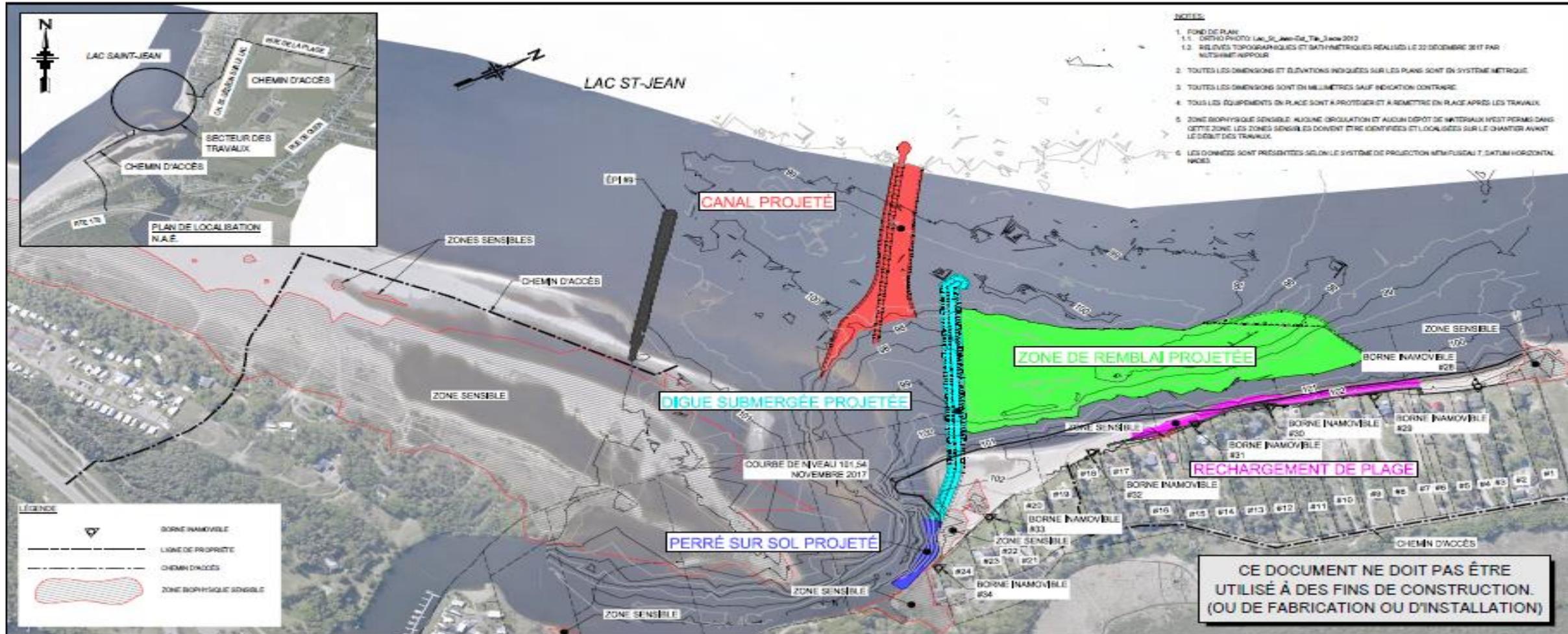
Conditions pouvant avoir un impact sur le projet

- Autorisations nécessaires
 - Transport Canada
 - Pêches et océans Canada
 - Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques
 - MRC
 - Mashteuiatsh
 - Municipalités
 - Etc.
- L'évolution du milieu d'intervention (canal, fond de lac, suivis, etc.)
- Conditions météo lors de l'intervention
- Conditions hydriques (crues 2018 et 2019)

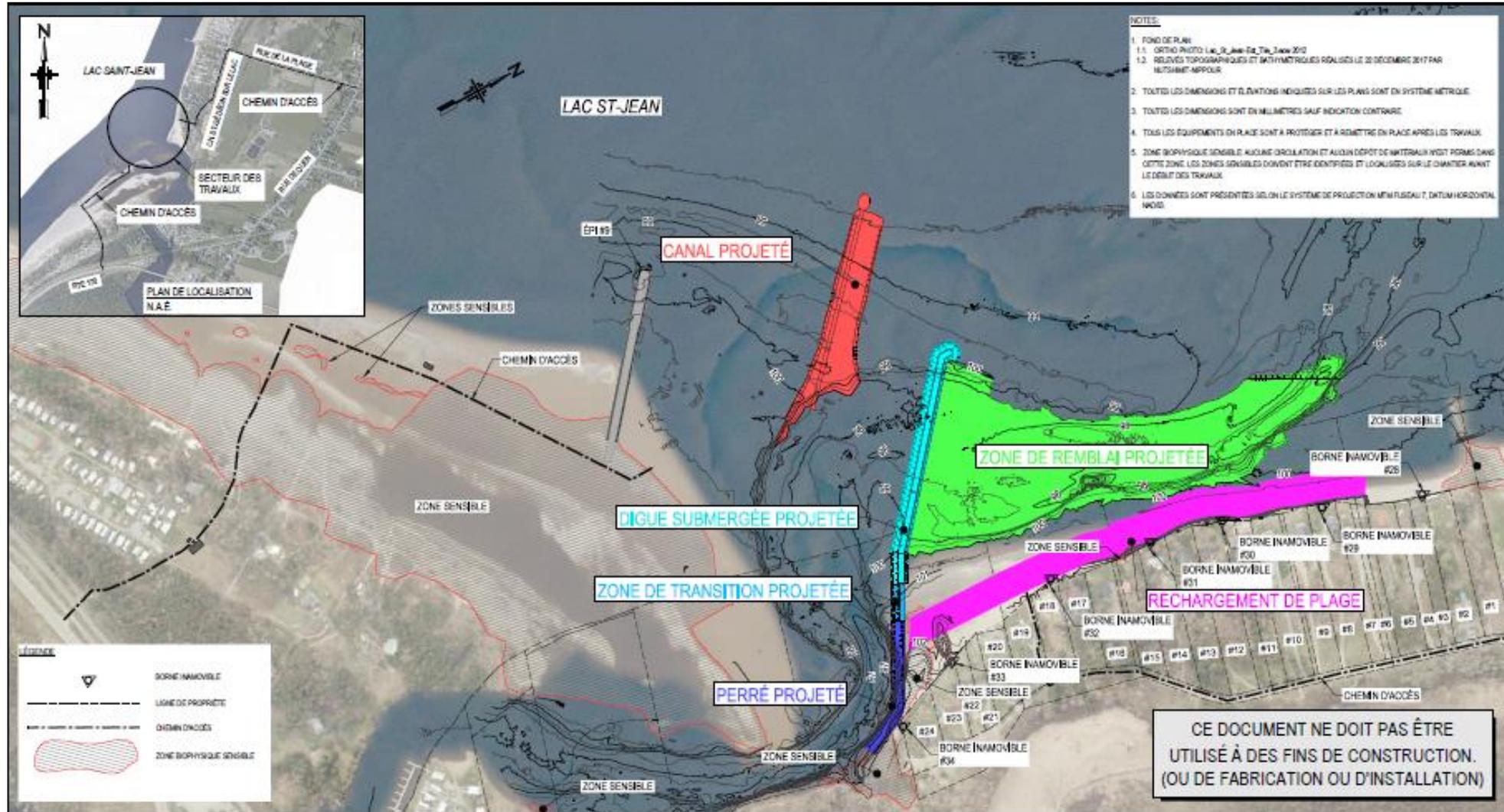
Impact potentiel

- L'échéancier
- Horaire de travail
- L'ampleur des travaux
- Coûts

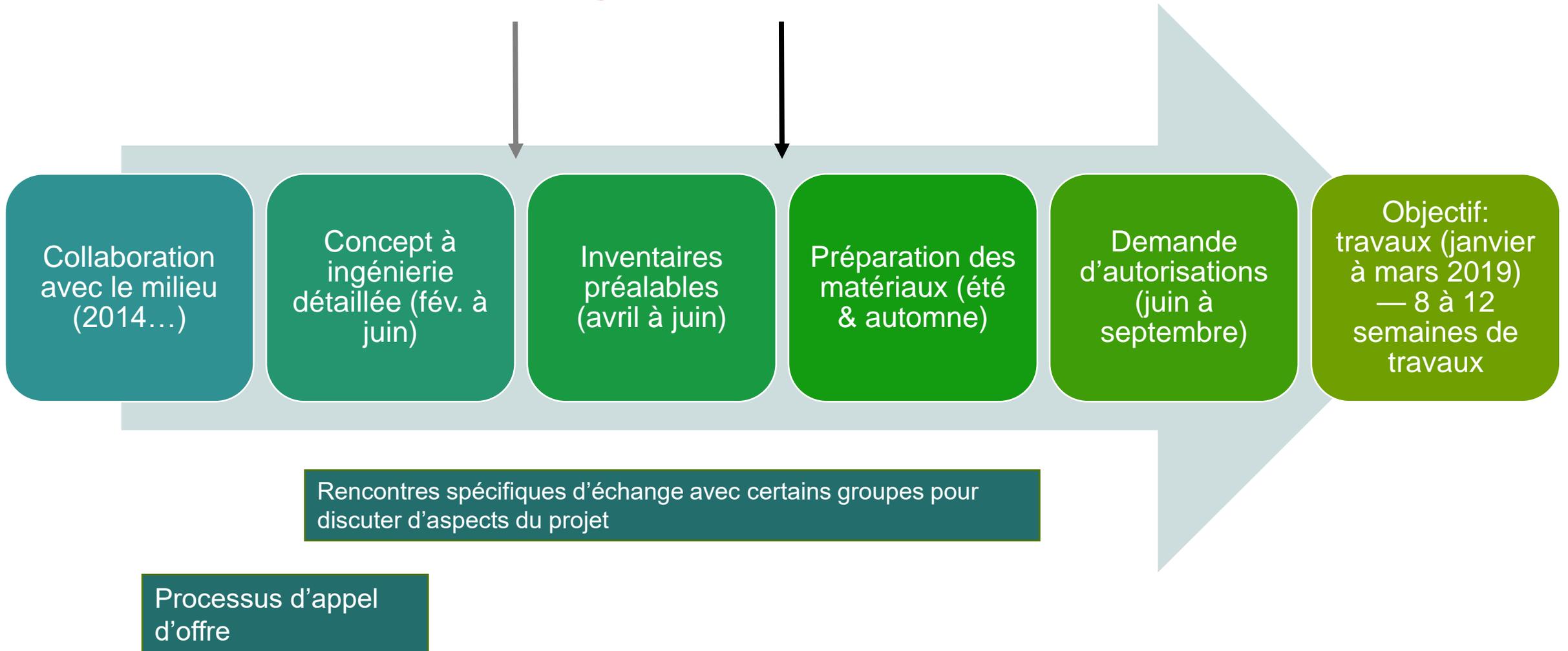
Évolution du concept



Évolution du concept suite crue 2018



Plan d'action du projet Belle-Rivière



Objectif ambitieux: Hiver 2019

Approche de communications à discuter avec vous

- Phase 1 : Longueurs d'avance (mai à août)
- Phase 2 : Annonce du projet (septembre à décembre)
- Phase 3 : Communications pendant les travaux (janvier à avril)
- Phase 4 : Sensibilisation après les travaux (mai à septembre)

RioTinto

Échange et questions



Pointe Langevin



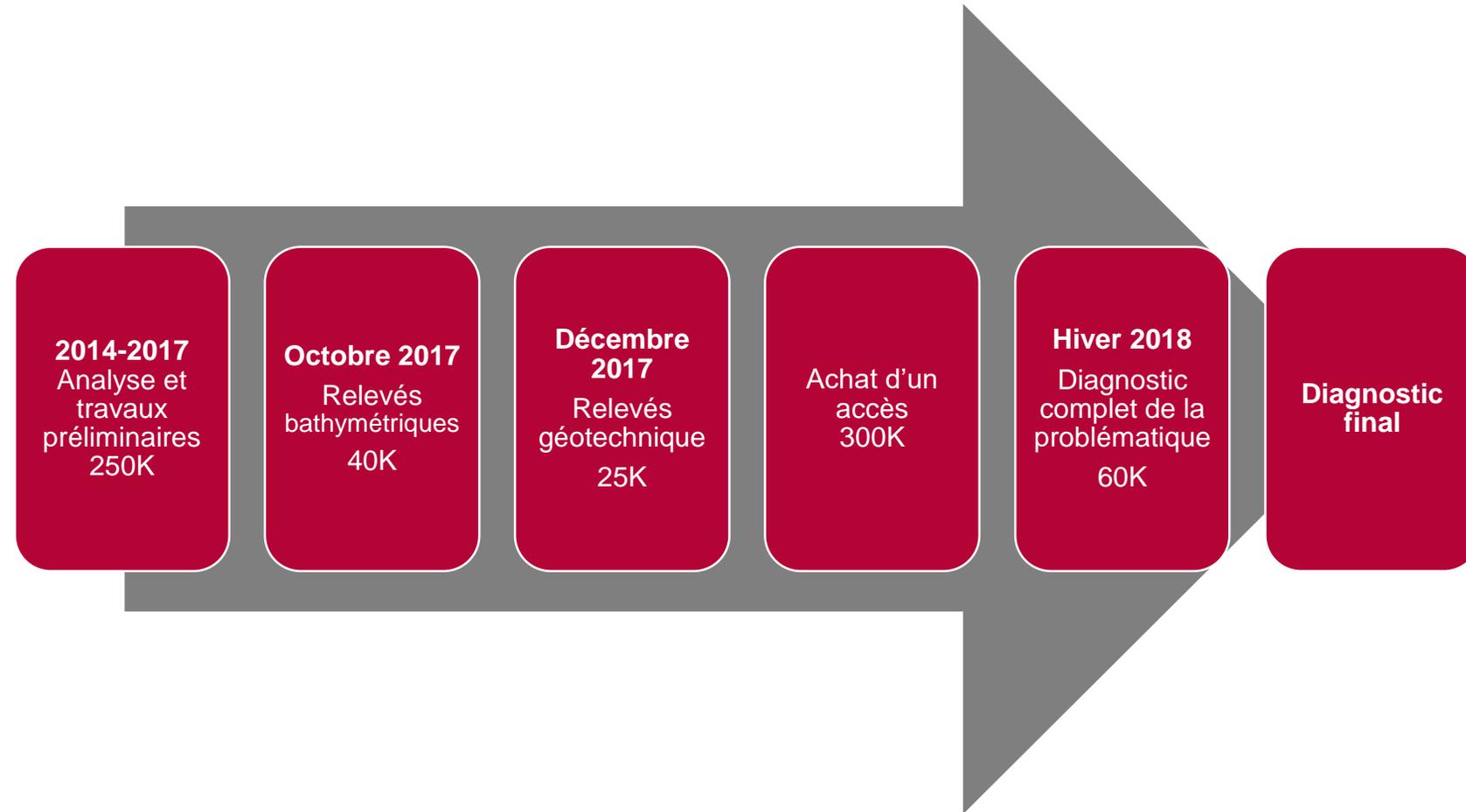


Pointe Langevin

- Constat d'érosion depuis 2016
- Phénomène d'érosion de rivière (fluviale), débit anormal de la Petite Péribonka (2017) qui a déstabilisé l'équilibre du secteur
- Importance des analyses techniques afin de bien comprendre la situation et déterminer la meilleure approche (érosion côtière versus érosion fluviale)
- Rio Tinto collabore avec les municipalités de Dolbeau-Mistassini, Péribonka et la MRC Maria Chapdelaine depuis 2016
- Diagnostic final en avril 2018 confirmant la cause de la problématique et complexité de la situation
- La problématique est pris en charge par la municipalité de Dolbeau-Mistassini
- Les interventions potentielles ne cadrent pas dans les dispositions du décret actuel et la raison d'être du PSBLSJ (type d'interventions autorisées par le décret et cause d'érosion)

Étapes techniques

avec le comité technique formé des représentants de DM, Péribonka, la MRC MC, Rio Tinto et WSP



Prochaines étapes sous le leadership de Dolbeau-Mistassini

- Collaboration avec la Sécurité publique pour l'évaluation du risque et l'établissement du périmètre de sécurité
- Création d'un comité de suivi
- Réflexion sur les prochaines étapes

Problématique d'érosion à Pointe Langevin

Diagnostic complet

Prochaine rencontre en septembre prochain



RioTinto

Échange et questions



Merci de votre contribution et l'échange



- **Votre retroaction est importante, merci de compléter le questionnaire**
- **Abonnez-vous à nos infolettres sur energie.riotinto.com**
- Communiquez avec nous en tout temps:
 - 418 668-0151

C'est quoi le Programme?

